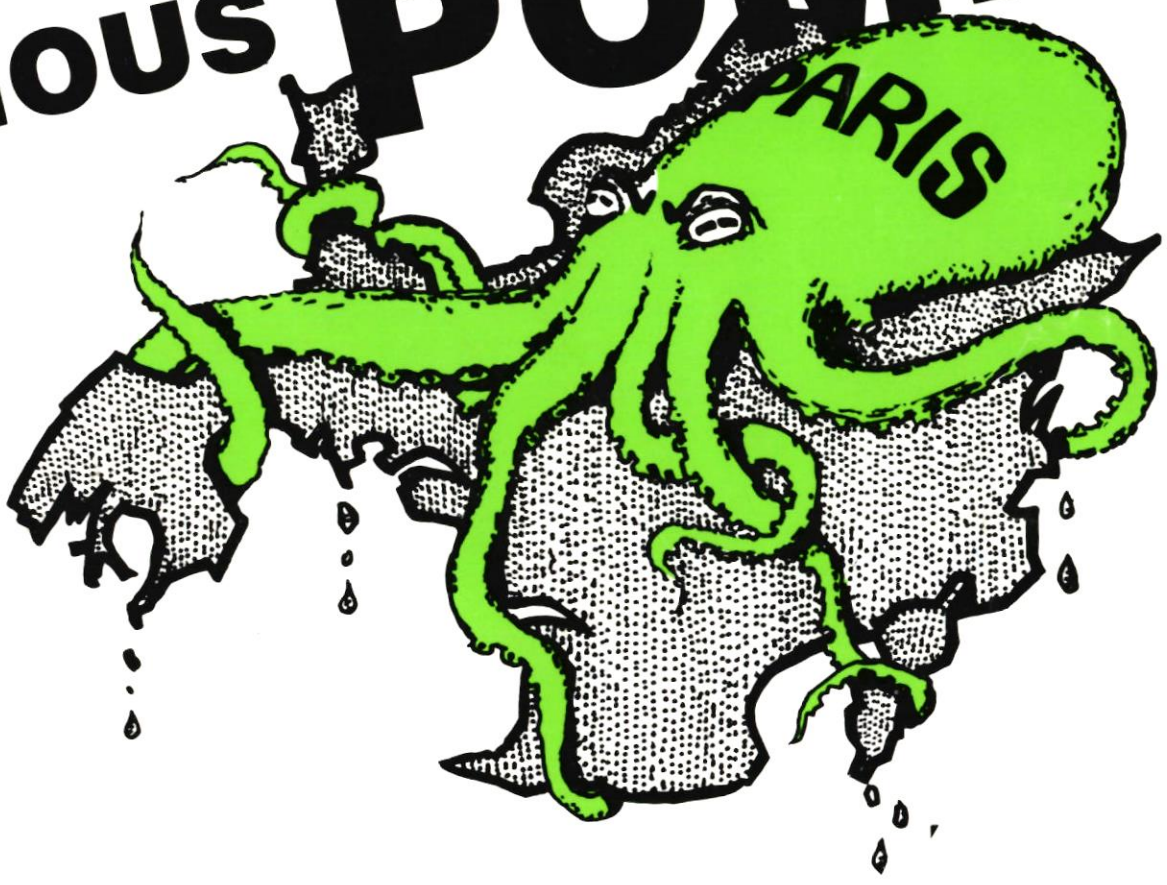
ISSN 0245-9507

N° 316 – 12 F
AVRIL 1990

le peuple breton

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

PARIS NOUS POMPE



Le C.M.B. au cœur de l'économie bretonne

Agriculteurs : Ni trates... ni boucs émissaires

POBL VREIZH

MANIFESTATION DE RENNES

« Et vos promesses ? »



Pas loin de 600 manifestants, à Rennes, pour la langue bretonne...



...et l'unité de la Bretagne.



Le dialogue, version « péesse »...



Des comparaisons parlantes.

5 à 600 personnes ont répondu samedi 17 mars à l'appel du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne et ont défilé du quartier Beaulieu au Conseil régional, à l'hôtel de ville et à FR3 à l'occasion du congrès du PS, pour réclamer la réunification de la Bretagne, un enseignement normal du breton et une décentralisation qui se rapproche de l'autonomie.

Le fait que certains groupuscules aient tenté en permanence de mettre en avant d'autres thèmes, retiendra sans doute encore quelque temps le public non militant de se joindre à de telles manifestations.

De menus débordements ont entraîné des échanges vifs sur notre minitel 3614-UDB. En voici un échantillon.

Il y en a aussi que la vue d'un képi ou d'une serpillière tricolore met en transe...

Ces excités m'ont fait penser aux autonomes parisiens des queues de manif, dans les années 70... mais en beaucoup moins bien organisés.

Des attardés je vous dis.

Iffig

Hier après-midi, devant la mairie de Roazhon, la Bretagne militante a fourni une éclatante réponse de masse aux donneurs de leçons d'économie politique et à ceux qui tremblent devant la bourgeoisie française et ses partis.

C'est aux cris de « Partis français hors de Bretagne ! » et « Frankiz evid Gilbert Cabon ! » que, dans un instant de rébellion toute spontanée, nous nous sommes tenu(e)s debout face à la police nationale française, à la tendance CRS du PS.

Olier

J'étais allée à la manifestation de Rennes pour demander la réunification de la Bretagne, l'enseignement du breton et plus d'autonomie pour la Bretagne.

Ça a bien démarré, mais je suis partie à l'hôtel de ville. Il faudra bien que les mouvements bretons comprennent un jour qu'il ne faut pas laisser dire et faire n'importe quoi dans leurs manifestations. On dirait que des petits groupes extrémistes (!) essaient de faire croire que les gens viennent pour les soutenir. Résultat : ils se font peut-être plaisir, mais ils font fuir les gens.

Renée-Luce, de Rennes

SOUSCRIPTION

Le bonheur ou la liberté

L'argent ne fait pas le bonheur, mais celui que nos lecteurs donnent assure la parution régulière du journal, la publication d'articles en **toute indépendance** (Eurodysneyland, etc.) et la nécessaire promotion du journal. Merci à ceux qui nous ont permis de faire connaître, par leurs dons, le *PB/PV* à d'autres lecteurs. Ce que vous envoyez, c'est l'argent de la liberté pour nous, et l'argent qui permettra à des lecteurs privés de ressources (le chômage reste bien élevé chez nous) de lire quand même notre journal. Total en février : 4.370 F.

Si un PB/PV ne vous parvient pas en début de mois, vérifiez que vous êtes réabonné et que votre adresse nouvelle nous a été signalée. Au moindre problème écrivez-nous.

3e liste : *P.F. (80 F) ; G. Peny (83) ; R. Daniélou, Nantes (20) ; Y. Guérin, Guéméné-Penfao (80) ; C. Ollivier, Larmor-Plage ; F. Allard, Maison-Alfort (30) ; L. Dupont, Nantes (50) ; M. Le Roy (60) ; E. Mabile (80) ; B. Hangouet, Vannes (30) ; J.Y. Tanguy, Glomel (168) ; L. Cosquer, Ploumilliau (30) ; R. Perrot, Trédarzec (40) ; Y. Guillou (220) ; J.Y. Charreteur, Pont-Skorv (80) ; L. Leroux, Thaon (30) ; L. Tinm, USA (10) ; M. Le Gouic (30) ; F. Dorval, Loctudy (80) ; P. Rannou (42) ; H. Canevet, Pont-l'Abbé (20) ; B. Le Gall (80) ; J.P. Gouillou, Brest (30) ; J.Y. Trividic (30) ; D. Soublin, Sotteville (20) ; J.J.M. (80) ; P. Le Cotillec (50) ; Y.B. Maudez, Plérin (200) ; A.M. Le Roy, Douarnenez (30) ; Y. Jardin, Douarnenez (80) ; J.Y. Le Bras, Guingamp (30) ; P. Cousin, Plogonnec (80) ; R. Cozic, Lannion (20) ; G. Konan, Perroz (30). Total 3e liste, 2.000 F.*

4e liste : *H. Thomas, St-Brieuc (60) ; C. Josse, Paimpol (20) ; M. François, Nantes (80) ; D. Boloh, Carhaix (30) ; G. Mahé, Vannes (80) ; P. Lanoé, Janzé (80) ; R. Pinsard, Caulnes (30) ; J. Corbel (30) ; D. Jégou, Vannes (30) ; A. Colléoc, Vanves (30) ; A. Romans ar Jak (20) ; J. Garoche, St-Brieuc (50) ; L. Josse, St-Malo (60) ; L. Le Trocquer (80) ; Y. Drean, Brec'h (20) ; L. Martin, St-Brieuc (30) ; M. Jegouzo, Nantes (30) ; D. Le Guen, Guingamp (60) ; L. Cevaer, l'Hôpital Camfrout (40) ; J. Coat, Landivizio (20) ; J.F. Gillet (80) ; G. Barré, Larmor-Plage (30) ; A. Cedelle, Bruz (80) ; H. Lorant, Plomodiern (30) ; P. Corcuff, Rohan (30) ; D. Rannou, Nay (30) ; Y. Nicolas, St-Etienne de Montluc (30) ; Y.K. Le Cozannet, Paimpol (30) ; F. Montfort, Brest (80) ; Y. Le Maitre, Vannes (20) ; A. Le Corff, Colpo (30) ; J.L. Le Cleach, Le Guilvinec (30) ; Y. Le Lann, St-Michel-en-Grève (120) ; A. Ropars, Guiclan (20) ; R. Quinquis, Plougastel (50) ; M. Desmazières, St-Germain (30) ; Soutien Guadeloupe (100) ; M. Gaillot, Dinan (80) ; P. Mathou (50) ; E. Denez, Lannilis (30) ; L. Le Ster, Brest (80) ; J.C. Bourdiec (20) ; B. Le Mao, Rennes (130) ; F. Kerouredan, Locunolé (80) ; P. Bodio, Quimper (230) ; B. Cadoret, Montgeron (20) ; A. Guillevic, Belz (20) ; M. Cunny, Rennes (200) ; S. Le Coadou, Strasbourg (30) ; H. Gorrec (30) ; E. Robert, Malestroit (30). Total, 3.060 F. Total 1990 : 9.450 F.*

En guise de sommaire

- **L'éditorial** porte sur les questions qui n'ont pas été posées au congrès du PS. Le sort de la Lituanie est aussi évoqué (p. 4).
- **Louis Lichou,** à la tête de la première banque mutualiste de Bretagne, s'exprime en toute liberté (p. 6-7-8).
- **Paris nous pompe !** Nous expliquons pourquoi ce slogan dénonciateur s'impose à nous avec vigueur (p. 9).
- **L'agriculture et les nitrates :** les dégâts sont évidents, mais la question n'est pas simple (p. 11).
- **Pobl Vreizh** comprend le feuilleton et, outre des nouvelles diverses, une évocation de Raffig Tullou (p. 12-13-14).
- **L'UDB en action** (p. 15) précède le Tro-Breizh (p. 16).
- **Peuples du monde** évoque l'Europe-Irlande, Pays basque, l'Irak, La Réunion (en exclusivité) et le Nicaragua (p. 17-20).
- **En culture,** 2 livres importants (p. 21), d'autres écrits intéressants (p. 22), la bande dessinée (p. 23), les 10 ans « d'Ar bed keltiek » (p. 24) et une ballade irlandaise par les disques (p. 25). Nos lecteurs et amis s'expriment en courrier (p. 26) et en tribune libre (p. 10) à propos de l'affaire Cabon.
- W. Kuijpers, Hervé Le Bras, P.Y. Le Rhun, C. Gararkoetxea, etc., seront du colloque de Nantes (cf. p. 3 et 28). Il est bon de s'inscrire.

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 120 F.
– de soutien
à partir de 140 F (1)
– étranger : 150 F (1)
– étranger par avion : 180 F (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Actes du colloque de Nantes

Pour s'inscrire au colloque (voir p. 28) et recevoir textes préparatoires et actes, envoyer nom, adresse et nombre de personnes présentes à : UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex, avec un chèque de 30 F par personne souhaitant recevoir les documents.

Notre camarade Youenn Brusq, de Douarnenez, dont vous avez pu lire les poèmes et les traductions dans « Pobl Vreizh », ainsi que ses nouvelles dans « Brud Nevez », vient d'être décoré de la Légion d'honneur. La rédaction du « Peuple Breton », au nom de ses lecteurs et des adhérents de l'UDB, lui adresse toutes ses félicitations. La presse a noté que Youenn utilise et a largement utilisé la langue bretonne dans son action publique.

A LOUER
Au cœur des Monts-d'Arrée
GITE RURAL

(Maison indépendante, jardin, dépendances). Equipement moderne. Calme assuré. S'adresser au *PB* qui fera suivre (offre E-3).

Hommage à Armand Le Calvez

En 1957, l'abbé Armand Le Calvez créait à Plouézec (Plouneg ar Mor) ce qui fut peut-être la première école bretonnant-français d'après-guerre : Skol Sant-Erwan.

Un hommage sera rendu à ce précurseur à Plouézec, le dimanche 8 avril. La place près de la poste sera baptisée et une plaque bilingue « Place Armand Le Calvez – Plasenn Armaus ar C'halvez » sera dévoilée à cette occasion, vers 11 h.

A la salle des fêtes, une exposition sera consacrée à Skol Sant-Erwan et à l'œuvre d'Armand Le Calvez (si vous possédez quelque chose pouvant servir pour cette expo, vous pouvez le prêter à l'association qui organise).

Enfin un repas réunira toutes les personnes intéressées (60 F; inscriptions à Klask an Tu, tél. 96.22.74.94).

24 heures sur 24 : INFOS sur le MINITEL : 3614 - UDB (envoi)

Après le congrès du PS à Rennes :

Les questions qui n'ont pas été posées

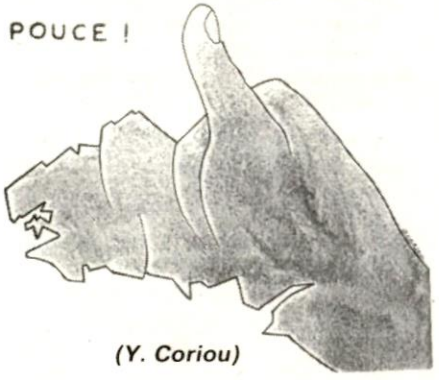
Pas plus que le PS, nous n'avons la « mémoire courte » et nous n'avons pas oublié que le « droit à la différence » fut proclamé en Bretagne par le candidat F. Mitterrand, en 1981 ; que cette belle déclaration fut suivie du Rapport Giordan qui mettait en avant la notion de « réparation historique » ; que l'énoncé de ces généreux principes avait été précédé du projet de loi Le Pensec sur les langues et cultures dites minoritaires.

Qu'en est-il de tout cela en 1990 ? L'enseignement du breton est toujours en butte à l'hostilité du ministère de l'Education. Le projet de loi Dollo-Destrades – version « vaches maigres » du projet Le Pensec – n'est même pas venu en discussion à l'Assemblée. Fabius a créé le Conseil des langues et cultures régionales qui ne sert strictement à rien... Pendant qu'on défend, tous ergots dehors, la francophonie en Louisiane, au Québec et ailleurs, on continue d'étouffer le breton ici.

La décentralisation, la « grande affaire » du premier septennat, a tourné court. Alors que la construction européenne, notamment, commandait de bâtir la décentralisation sur la Région, les Jacobins du PS l'ont emporté et imposé le département aujourd'hui totalement inadéquat au plan européen. Devant les initiatives que les Régions sont amenées à prendre de facto, Joxe réagit et propose dans son projet de loi la création du poste de super-préfet régional, selon le principe : « mieux vaut contrôler ce qu'on ne peut empêcher ». Ce caporalisme est le contraire même de l'esprit de décentralisation pratiqué dans le reste de l'Europe.

Et pourtant le PS applaudit à la prise en charge de leurs affaires par les peuples de l'Est, grands et petits. Le président Mitterrand est pour leur autonomie.. tandis que Corses, Basques ou Bretons doivent se satisfaire du carcan centralisateur parisien.

Les droits de l'homme aussi, comme les droits des peuples, sont en France socialiste trop souvent à usage extérieur. Comment des ministres socialistes dont certains ont témoigné naguère, mais oui ! aux procès FLB devant la Cour de Sûreté de l'Etat, peuvent-ils accepter que Gilbert Cabon reste en prison depuis le 10 juin – contrairement à son co-inculpé – du seul fait qu'il demande à être entendu en breton comme le lui permettent toutes les conventions sur les droits de l'homme signées par la France ? Que dire aussi de l'expulsion récente d'un opposant gabonais ? Ou encore du « flicage » informatique sur lequel Rocard a, heureusement, dû revenir ?



(Y. Coriou)

Il est douteux que le seul ralliement au libéralisme permette cela... Le libéralisme, nous le voyons à l'œuvre en Bretagne où les quotas laitiers (1) accélèrent la désertification des campagnes, où l'émigration des jeunes a repris de façon inquiétante. Le libéralisme c'est l'Europe à deux vitesses, c'est tout à la fois l'abandon de l'Aménagement du territoire et les ambitieux projets de développement de la Région parisienne, jamais saturée !

Et l'avenir du peuple breton ?

Pour l'avenir des Bretons, ces questions soulevées étaient autrement plus importantes que les destins personnels de Michel, Lionel ou Laurent. Quand on pense aux millions d'adhérents et de militants de Bretagne entraînés dans une guerre des courants, des motions et des hommes qui ne visent qu'au contrôle de l'Etat central et toujours centralisé, on ne peut s'empêcher de crier au gâchis pour la Bretagne. Que d'énergies perdues, gaspillées stérilisées ! Quelle urgence à renforcer le courant progressiste et autonomiste breton qui pose les questions ici et veut des pouvoirs ici. Rennes a été un combat pour le pouvoir, mais dans ce combat, les Bretons étaient de trop. Si le PS avait été un parti fédéralisé, on aurait vu, comme au début du siècle, une puissante fédération socialiste de Bretagne défendre la décentralisation vraie, l'aménagement du territoire, l'accroissement du pouvoir breton.

Cela ne s'est pas fait au sein du PS, contrairement à ce que certains socialistes « régionalistes socialistes » nous disent depuis plus de 20 ans. C'est à eux que nous retournons la question, après l'épreuve des faits : si vous voulez défendre ce pays, sa jeunesse, son avenir, c'est dans un parti breton qu'il faut venir, dans un parti breton progressiste.

(1) Quotas mis en place par Rocard en accord avec Guillaume, le très droitier président d'alors de la FNSEA.

UDB

LITUANIE :

Soutien à un peuple d'Europe qui tente de retrouver sa liberté

Une lettre de l'UDB au président de la République de Lituanie.

A M. Vytautas Landberguis
Président de la République
de Lituanie

Monsieur le Président,

Suite à l'annonce de votre élection à la Présidence du Conseil suprême de la République de Lituanie, nous tenons à cette occasion à vous adresser nos plus vives félicitations.

Nous considérons que cet événement constitue un pas important dans le recouvrement de tous ses droits par la nation lituanienne et nous vous souhaitons un plein succès dans l'exercice de la haute mission qui vous est confiée.

Soucieux, en tant que militants bretons, de voir tous les peuples d'Europe et du monde exercer librement leur droit légitime à l'autodétermination, dans le cadre d'une société démocratique, nous vous assurons de notre entier soutien au peuple lituanien.

Après la proclamation de l'indépendance de la République de Lituanie par son Conseil suprême, nous souhaitons que la nation lituanienne accède, sous votre haute direction, au plein exercice de sa souveraineté.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Pour l'UDB
Le responsable
des affaires internationales
Yves JARDIN



L'empire éclate !
(Y. Coriou)

HUMEUR

De qui se moque t-on ?

Selon *« Ouest-France »*, Yves Dollo, député des « Côtes d'Armor », a annoncé le dépôt prochain, par des députés socialistes de plusieurs régions, d'une proposition de loi pour la reconnaissance d'un statut des langues régionales. Comme s'il n'avait pas eu le temps de le faire depuis deux ans !

Et qui croient-ils tromper ces gens-là en lançant de la poudre aux yeux des gogos ? Ils savent très bien que de telles propositions de loi, ils sont assez nombreux pour en déposer tous les jours. Ils savent aussi qu'elles ne reviendront en discussion devant l'Assemblée nationale que si le Premier ministre le veut bien car le gouvernement est maître de l'ordre du jour de l'assemblée.

Tant qu'il n'y aura pas eu de déclaration solennelle publique du Premier ministre, promettant l'inscription d'une telle proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée, il n'y a pas d'illusion à se faire. Et quand on sait ce qu'il advient de certaines promesses des princes qui nous gouvernent...

Nous nous souvenons très bien de ce qu'il est advenu de la proposition de loi socialiste déposée après mai 1981. Alors, grands barons et petits marquis du PS, empêtrés dans vos querelles byzantines pour le pouvoir, arrêtez de nous prendre pour des naïfs...

Ar Gaouenn

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne, 43 rue de Kerampont, 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 1er trimestre 1990.

POBL VREIZH

Chiche !

L'action paie

L'émission en breton Chadenn Ar Vro sera de nouveau diffusée en Loire-Atlantique.

Par lettre reçue le 6 mars par le Collectif Chadenn Ar Vro, Jean-Pol Guguen, directeur délégué à la régionalisation à FR3, annonce le rétablissement de la diffusion en Loire-Atlantique de l'émission en breton Chadenn Ar Vro.

Cette diffusion aura lieu le dimanche de 13 h 30 à 14 h 30. Elle sera précédée, de 12 h 05 à 12 h 45, par la diffusion d'An Taol Lagad.

La suppression de l'émission, il y a quelques semaines, avait provoqué de vives réactions.

Le Collectif Chadenn Ar Vro qui regroupe : la CUAB, l'UDB, l'Association des élus municipaux bretons, Alternative Rouge et Verte, Bretagne Plus, Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton, Ar Falz, les parents d'élèves de l'école Diwan, EMGANN, se réjouit évidemment de la rapide prise en compte de ce que Jean-Pol Guguen n'hésite pas à appeler « sa juste revendication ».

Pour le Collectif, Michel FRANÇOIS
conseiller municipal de Nantes

Nuages sur le sort de la culture bretonne

On a appris au congrès du PS que M. Dollo, député des Côtes-d'Armor, préparait une 2e mouture de l'ancienne proposition de loi, jamais aboutie, dite « Dollo-Destrade » (1). On a appris aussi que de gros nuages pèsent sur les émissionS en breton de FR3 car J. Chancel viserait le créneau horaire du dimanche midi. Entre la position de principe des élus en faveur de la culture bretonne, de son enseignement et de leur place dans les médias et la réalité, le gouffre est béant. A un moment où les slogans n'ont plus guère de portée sur les électeurs, ils seront jugés sur leurs actes... et le temps presse.

(1) Elle-même reprise en retrait de l'ancienne proposition « Le Pensec » d'avant 1981.

Le Pen et son immunité : bis repetita placent...

Le 12 mars 1990, Le Pen a vu son immunité de député européen levée pour la seconde fois en 3 mois. Cette levée d'immunité avait été demandée par le ministre français de la Justice, le 31 août 1989, après que Le Pen ait déclaré au journal « Présent » que « les grandes internationales comme l'internationale juive jouent un rôle non négligeable dans la création de cet esprit anti-national ».

Rien à ajouter si ce n'est que Le Pen s'est vu offrir sur un plateau un deuxième procès-spectacle dont il sera tout à la fois l'acteur principal et le metteur en scène à défaut d'en être le producteur. Il semble toutefois que certains commencent à saisir les manœuvres politiciennes qui sous-tendent cette opération, puisque si les socialistes unanimes (ou presque) ont voté pour la levée, les communistes italiens, qu'on peut difficilement soupçonner de complaisance à l'égard de Le Pen, ont voté contre.

Être logique, c'est renforcer l'UDB, parti breton démocratique, pour agir contre la centralisation politique et économique, pour une Bretagne plus forte et plus prospère !

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

INTERVIEW

Le CMB, une banque mutualiste au cœur de l'économie bretonne : Louis Lichou répond au P.B.

Le développement d'une économie suppose que les banques acceptent de prendre des risques et ne se contentent pas de collecter l'épargne pour les besoins d'une autre région. Lorsque certains groupes économiques ou financiers atteignent une taille critique et jouent la carte de la région, alors nombreux sont les obstacles dressés par la techno-structure française sur son terrain. Le Crédit Mutuel de Bretagne, pour avoir tenter de jouer ce jeu, s'est vu opposé plusieurs refus par le pouvoir parisien : ainsi le veto de Groupama Paris pour la fusion de Groupama d'Armor avec le Crédit Mutuel de Bretagne malgré l'accord unanime des deux conseils d'administration. Refus également par le pouvoir « socialiste » du rachat de la Banque de Bretagne par le CMB. Dans cette dernière affaire, le pouvoir socialiste fit flèche de tout bois. Que l'on en juge : on opposa d'abord le principe du Ni-Ni (ni nationalisation, ni privatisation), alors que ce principe est tous les jours bafoué ou presque ; puis on avança l'idée que le CMB n'étant pas « Opéable » par sa structure juridique, il ne pouvait donc racheter une autre banque. Enfin, et c'est là le comble des socialistes qui dans leurs promesses voulaient développer l'économie sociale, on prétexta que le secteur bancaire mutualiste était trop fort en Bretagne !

Signalons en outre la volonté des sociétaires de la caisse de Guérande de demander le rattachement de leur caisse au Crédit Mutuel de Bretagne. Enfin, au niveau international, le CMB aide à la création de caisses locales au Burundi et au Rwanda. Nous remercions M. Lichou d'avoir bien voulu répondre aux questions du PB/PV.

1) Pourriez-vous nous présenter le C.M.B. : sa place dans le système bancaire français, le montant de ses dépôts, de ses prêts accordés, le nombre de ses sociétaires etc, ainsi que son importance en Bretagne ?

Le Crédit Mutuel de Bretagne est le premier établissement bancaire de sa région et est aussi, par l'importance de ses dépôts, la 10e banque française. Au total, il gère actuellement environ 50 milliards de francs de dépôts, et ses crédits s'élèvent à 28 milliards de francs.

Au-delà de ces chiffres, le C.M.B. représente aussi une force de 1.105.000 sociétaires ou clients



M. Lichou.

(c'est-à-dire sensiblement plus d'un Breton sur trois), un réseau d'environ 600 points d'accueil en Bretagne et 3.500 salariés si l'on tient compte de ses filiales. Faut-il rappeler par ailleurs, que les conseils d'administration de ses Caisses locales sont composés de 4.000 administrateurs bénévoles qui représentent toutes les catégories sociales ou professionnelles de la population de notre région.

A mes yeux, il importe de mettre en évidence plus que les chiffres des dépôts et des crédits, l'utilisation qui est faite de l'épargne que nous confient nos compatriotes. Il faut savoir, par exemple, que plus de 30 % de nos crédits (10 milliards de francs) sont utilisés sous forme de prêts aux entreprises, avec les incidences que cela peut avoir sur le développement régional et donc évidemment sur l'emploi. On peut y ajouter les prêts accordés aux collectivités locales, dont l'objet est bien souvent de soutenir également l'activité économique.

Enfin, je tiens à souligner le rôle que jouent, dans notre région et au-delà, les filiales spécialisées que nous avons créées dans différents domaines et qui contribuent au développement du C.M.B. comme au dynamisme de la Bretagne. Ces filiales exercent leur activité dans des domaines aussi variés que l'assurance, le financement des grandes entreprises, le crédit à la consommation, le capital-risque, l'ingénierie financière, les marchés de capitaux, ou encore le voyage.

2) Pourriez-vous retracer l'histoire du C.M.B. ?

Le Crédit Mutuel n'a pas une histoire mais plusieurs puisque, dans sa configuration actuelle, il est le regroupement de cinq groupes de Crédit Mutuel qui, il y a une quinzaine d'années, cohabitaient et se concurrençaient en Bretagne.

Ce regroupement, que j'ai pu mener à bien avec l'appui des principaux dirigeants de ces Fédérations, me permet aujourd'hui d'associer dans une histoire commune, commencée il y a un peu plus d'un siècle, l'action de militants mutualistes et coopératifs qui partageaient les mêmes valeurs d'entraide et de solidarité. Il n'en est pas moins vrai que le C.M.B. a ses racines les plus profondes dans le monde agricole, même s'il a connu son plus fort taux de développement au cours des 20 dernières années, c'est-à-dire depuis qu'il s'est délibérément transformé en organisme bancaire à vocation générale.

3) Lorsque l'on connaît l'histoire du C.M.B., peut-on parler de laïcisation du C.M.B. ?

Pour certaines de ses branches sans doute. En effet, si certaines des fédérations que j'évoquais tout à l'heure ont trouvé leur origine dans le mouvement social et ouvrier, d'autres, en revanche, se sont créées et développées avec le soutien du clergé de notre région qui partageait les options sociales des animateurs de nos caisses rurales et urbaines et aussi de nos organisations coopératives agricoles et rurales. Le recul pris par la hiérarchie religieuse par rapport aux organisations à caractère économique, parallèlement à la progression et à la professionnalisation de celles-ci, peut, de fait, laisser penser à une laïcisation. Toutefois, le terme ne me paraît pas juste dans la mesure où il privilégie l'apparence par rapport à la réalité.

4) Il y a quelques années, lorsqu'un jeune agriculteur s'installait, le C.M.B. ne lui accordait des prêts qu'à condition qu'il travaille avec Coopagri. Pourquoi ?

Là encore, je ne crois pas que votre réflexion soit juste. Il est vrai que la Fédération de Crédit Mutuel dite « de Landerneau » a été créée dans le cadre des organisations agricoles qui constituent aujourd'hui le Groupe Coopagri.

Les caisses de Crédit Mutuel →

étaient alors installées dans les mêmes locaux que cette coopérative, ce qui favorisait tout naturellement les liens entre les organisations, leurs salariés et leurs sociétaires. Pour autant, l'adhésion à une coopérative plutôt qu'à une autre n'a jamais été considérée comme une condition à l'obtention d'un crédit. Si tel avait été le cas, dans le domaine agricole comme dans les autres secteurs, le C.M.B. n'aurait jamais atteint sa dimension actuelle ni conquis le 1/4 du marché bancaire breton.

5) Maintenant que le Crédit Agricole a perdu le monopole des prêts bonifiés à l'agriculture, quelle va être la nouvelle stratégie du C.M.B. dans ce secteur. Et pourquoi vouloir s'engager dans ce secteur économique des plus endettés ?

Je répondrai d'abord à la deuxième partie de votre question : ce n'est pas parce qu'un secteur économique – ou certains pans de celui-ci – connaît des difficultés conjoncturelles ou structurelles que le premier établissement bancaire régional, de nature mutualiste et coopérative, doit se désintéresser de sa situation, parfois de son redressement, en tout état de cause de son développement. Pour ce qui concerne l'agriculture, elle constitue, avec l'agro-industrie et tout le secteur agro-alimentaire, la première force de économique régionale et, pour la Bretagne, un gisement de richesses qui est loin d'être épuisé.

C'est parce que nous sommes solidaires de ce secteur et tout-a-fait confiants en son avenir que nous avons voulu intensifier encore notre action en sa faveur, en ajoutant à nos financements classiques la distribution des prêts bonifiés qui nous étaient jusqu'à présent refusée.

Aujourd'hui, le C.M.B. accorde 20 % du total des prêts à l'agriculture bretonne. Nous entendons bien progresser très fortement en nous appuyant sur nos acquis : un agriculteur breton sur deux a déjà au moins un compte, d'épargne ou autre, au C.M.B.

6) Le C.M.B. n'a pu racheter la Banque de Bretagne. Le gouvernement prétextait une concurrence effrénée entre le Crédit Agricole et le C.M.B. Pourtant, la concurrence est loi en régime libéral. N'y a-t-il pas, selon vous, une volonté politique d'empêcher tout groupe économique breton d'atteindre la taille européenne ?

Il y a, dans cette affaire aussi, des causes profondes et des causes immédiates. Celles-ci l'emportant parfois sur celles-là dans le discours de nos responsables politiques, au gré de leur propre stratégie ou des opportunités qu'ils pensent discerner. Pour ma part, je n'entrerai pas dans une querelle politico-économique. Sans doute la décision gouvernementale a-t-elle été inspirée, d'une part, par le dogme présidentiel « ni privatisation ni nationalisation » pendant le septennat, et, d'autre part, par la pression – pour ne pas dire le lobbying – exercée par l'ensemble de nos concurrents, qu'il s'agisse du Crédit Agricole ou de toutes les autres banques.



Le siège de Relecq-Kerhuon. *Photo Gernot, Brest.*

Au total, nous sommes, en fait, bien loin des règles du libéralisme mais aussi, à mon sens, du souci de l'intérêt de la région. Celle-ci, en effet, aurait sûrement gagné à voir se constituer un pôle bancaire et financier breton de dimension internationale, à l'heure de l'ouverture du marché unique européen.

Mais dans tout cela je n'oublie pas le personnel de la Banque de Bretagne qui a été mis ces derniers mois doublement à rude épreuve : d'abord en passant sous le contrôle d'une banque typiquement nationale et parisienne, ensuite en subissant les réductions d'effectifs que chacun sait.

Une dernière réflexion sur ce sujet : je ne suis pas sûr que tous les responsables politiques de notre région, malgré le soutien officiel qu'ils nous ont apporté, aient bien mesuré l'enjeu de ce dossier pour la Bretagne et fait tous les efforts d'explication et de pression souhaitables pour aboutir à une issue plus favorable.

7) Dans les années 70, le C.M.B. avait fait beaucoup parler de lui en émettant des chèques en breton. Aujourd'hui il en parle peu, incite peu les gens à utiliser ces chèques, pourquoi ?

La position du C.M.B. en la matière n'a pas changé. Il continue d'émettre des chèques bilingues français-breton pour répondre à la demande de tous ceux qui souhaitent exprimer, à travers leurs actes de paiement courants comme dans toutes les autres situations de la vie quotidienne, leurs convictions régionales.

Cela étant, il ne nous paraît pas utile ou nécessaire – y compris pour la cause bretonne – de nous livrer à des actions de promotion tapageuse et de publicité pour ces chèques bilingues qui, il ne faut pas l'oublier, génèrent des coûts particuliers. Nous attendons cependant avec curiosité que d'autres établissements suivent notre exemple.

8) Actuellement, le Conseil Général du Finistère donne quelques exemples concrets de défense de la langue bretonne. La dernière en date est l'octroi d'une prime de 200 F par le Président du Parc d'Armorique à tous ceux qui parlent breton ou qui désirent faire des stages de langue et culture bretonne. Le Conseil Général souhaite que cette mesure fasse tache d'huile. Le C.M.B. est-il prêt à suivre cette politique ?

Une entreprise n'est pas une instance politique. Elle a des règles bien éloignées du souci électoraliste, notamment en matière d'organisation, de gestion du personnel, de formation des salariés.

Elle doit tenir compte des efforts des uns et des autres pour acquérir une meilleure qualification, de plus grandes compétences et un professionnalisme accru. Cela passe, entre autres, par la connaissance des langues, quelles qu'elles soient, dans la mesure où elles permettent d'être plus proche des sociétaires ou clients.

Mais tous les efforts de formation de nos salariés doivent être considérés globalement, une rémunération étant un tout cohérent et non pas l'addition de primes diverses.

9) Pourquoi la caisse de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique ne fait-elle pas partie du Crédit Mutuel de Bretagne ?

INTERVIEW

Economie

Suite de la page 7

En évoquant tout à l'heure l'histoire du Crédit Mutuel dans notre région, je vous ai déjà apporté des éléments de réponse puisque j'ai mis en évidence le caractère quasi spontané voire aléatoire de la naissance, du développement et de l'organisation du Crédit Mutuel dans nos départements. Avant même que l'idée du regroupement du Crédit Mutuel de Bretagne sur les quatre départements de la région administrative ne soit émise, il existait un autre groupe de Crédit Mutuel dont la circonscription couvrait un territoire allant de la Loire-Atlantique au Centre-Ouest.

Vous comprendrez qu'il ne soit pas possible d'envisager d'un coup et pour des raisons de principe et de conviction d'amputer cette Fédération d'une partie déterminante de sa circonscription.

Lorsque le Crédit Mutuel aura, partout en France et notamment au Sud de la Loire, une présence aussi équilibrée que dans l'Est et l'Ouest, peut-être un redécoupage pourra-t-il s'envisager avec le temps, en s'appuyant sur des critères historiques et affectifs mais sans méconnaître les logiques économiques et les impératifs politiques et sociaux.

10) Au début des années 80, le C.M.B. avait vigoureusement dénoncé la politique de centralisation, de confiscation de l'épargne bretonne et avait conclu quelques contrats avec diverses collectivités territoriales. Où en est ce combat actuellement ?

Ce combat continue sans faiblir. Nous avons, au cours de cette décennie, obtenu satisfaction sur divers points dont le moindre n'est pas la suppression de l'encadrement du crédit, qui nous permet aujourd'hui d'intervenir plus efficacement et plus massivement en faveur de la Bretagne.

Il reste cependant à bousculer d'autres obstacles ou à obtenir la révision de certaines réglementations qui nous empêchent de disposer de la totalité des ressources collectées, sur les livrets d'épargne ou sur le Codevi, par exemple.

Par ailleurs, nous poursuivons notre politique de conventions avec les diverses collectivités territoriales, mais aussi avec les Chambres économiques ou certaines institutions plus spécifiques comme la Société de Développement Régional ou la Banque Européenne d'Investissement. Tout cela va évidemment dans le même sens : mettre à la disposition de notre région le maximum de ressources, qu'elles proviennent de la Bretagne ou qu'elles transitent par des institutions nationales ou européennes.

11) Pouvez-vous citer quelques réalisations économiques concrètes du C.M.B. en faveur de la Bretagne ?

Je me garderai bien de citer un exemple plutôt qu'un autre pour ne pas manquer à mon souci constant d'équilibre entre les départements ou même entre nos « pays » de Bretagne. De plus, il faut savoir que les réalisations à caractère économique les plus importantes sont bien souvent financées par plusieurs établissements bancaires et financiers, régionaux ou autres. Je ne veux donc pas attribuer au Crédit Mutuel de Bretagne des mérites qui, parfois, doivent être partagés avec d'autres.



Pour autant, je crois pouvoir dire qu'au cours des 5 ou 10 dernières années, aucun grand investissement décisif pour le développement économique ou le maintien d'activités déterminantes pour la région n'a été réalisé sans une intervention du C.M.B. Je pense notamment à l'aménagement d'aéroports, à la constitution de technopoles, à la création de zones industrielles, à des équipements portuaires pour la pêche ou le commerce, etc... Bien entendu, il faudrait aussi citer les financements que nous avons accordés aux entreprises de la région, des plus importantes (les plus beaux fleurons de l'économie régionale collaborent a des degrés divers avec le C.M.B.) aux plus modestes. Tout cela est bien concret et se traduit en emplois créés et, pour la Bretagne, en influence renforcée.

12) L'an dernier, à Nantes, vous avez reçu « Le Collier de l'Hermine ». Quelle fut votre impression ?

J'ai ressenti une profonde émotion teintée tout à la fois de fierté, de satisfaction et de reconnaissance.

Fierté, sans doute, de rejoindre dans cet Ordre quelques rares personnalités dont l'action et la pensée ont profondément influé sur la vie de la région ou imprégné son histoire et sa culture.

Satisfaction, sûrement, de voir ainsi, reconnaître à travers son président, le rôle spécifique que joue une organisation économique comme le C.M.B. dans le vaste mouvement que créent ensemble, à l'échelle d'une région voire d'une nation, tous les acteurs et toutes les composantes de la vie régionale, réunis dans un même dessein : de la politique à la culture, de la recherche à l'économie, de l'histoire à la création artistique, de la tradition à l'innovation.

Reconnaissance, enfin, pour ceux qui m'ont accompagné dans la formation et dans mon action : au-delà des références par trop personnelles, je citerai simplement ceux qui ont été mes présidents et qui ont profondément marqué mon existence en même temps que l'histoire de nos organisations : Messieurs de Guébriant et Belbéoch.

13) Comment voyez-vous l'avenir économique de la Bretagne dans l'espace économique européen ?

Je ne sais pas si l'on doit parler d'un espace ou de plusieurs espaces européens, tant se dessinent des axes d'activités et de développement qui peuvent apparaître aujourd'hui comme antinomiques ou concurrents.

Je pense, par exemple, à cet axe Londres-Francfort-Milan qui déporte vers l'Est une part importante du potentiel économique européen.

Je pense aussi à cet autre axe que ne manqueront pas de constituer, demain, les démocraties renaissantes de l'Europe de l'Est.

Je pense, enfin, à un autre axe dans lequel, pour ma part, je place beaucoup d'espoirs, non seulement pour notre région mais pour la façade maritime et Atlantique d'une Europe qui ne sait pas encore en exploiter toutes les potentialités. Il s'agit de cet Arc Atlantique que composent les régions maritimes qui s'étendent de l'Ecosse au sud de l'Espagne et du Portugal, et qui comptent quelque 46 millions d'habitants (soit plus de 15 % de la population de la C.E.E.) répartis sur 13 grandes régions de 5 pays.

Sur mon initiative, les groupes de Crédit Mutuel géographiquement concernés, qui vont de la Normandie au Midi-iscerner. Pour ma part, je n'entrerai pas dans une querelle politico-économique. Sans doute la décision gouvernementale a-t-elle été inspirée, d'une part, par le dogme présidentiel « ni privatisation ni nationalisation » pendant le septennat, et, d'autre part, par la pression – pour ne pas dire le lobbying – exercée par l'ensemble de nos concurrents, qu'il s'agisse du Crédit Agricole ou de toutes les autres banques.

Au total, nous sommes, en fait, bien loin des règles du libéralisme miques. Je suis convaincu que, outre les relations privilégiées qu'elle peut nouer et développer avec d'autres régions périphériques, la Bretagne peut trouve dans cet Arc Atlantique le cadre naturel d'une solidarité économique et d'un développement européen auquel elle peut et doit contribuer activement.

Propos recueillis par Hervé Person

Oui, Paris nous pompe

En réalisant une affiche sur le thème « Paris nous pompe », dans le cadre de sa campagne sur les insuffisances de la décentralisation, l'UDB a voulu souligner de manière forte le rôle persistant de la région parisienne par rapport au reste de l'hexagone, à la fois sur les plans politique, économique et culturel. L'expression, volontairement familière « Paris nous pompe » suggère aussi un certain ras-le-bol par rapport à une matière de suffisance, de prétention permanente, tellement évidente pendant le Bicentenaire et les événements en Europe de l'Est !

Les « princes » à Paris les « bœufs » à la région

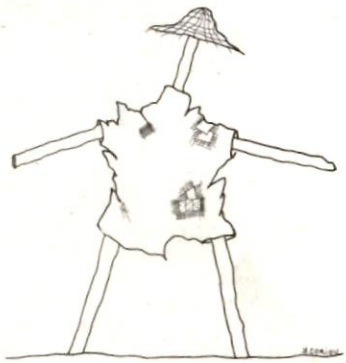
Pour l'essentiel des décisions, la concentration des pouvoirs entre les mains du Président de la République d'un part, et d'autre part de l'ensemble des ministères (hauts fonctionnaires compris), maintient un État pour lequel la « décentralisation » socialiste, malgré les discours, n'a pas changé d'un centimètre la façon d'agir. Il est (hélas) devenu banal de dire que l'État a saisi l'occasion pour ne plus prendre en charge certaines dépenses contraignantes, sans donner aux régions les moyens correspondants. L'exemple des lycées « confiés » aux régions dans un état général déplorable montre d'une manière claire la méthode, pour qui veut bien ne pas jouer les autruches !

Dans ces conditions chacun à conscience des obstacles qu'il faudra surmonter pour aboutir rapidement à la construction du lycée qui s'impose à Lanester

pondra de la bonne volonté parisienne qui choisit donc en fait les projets réalisables (y compris à l'échelle d'une ville !) et qui décide jusqu'à quel point ils « méritent » le soutien. La négociation se réalise alors à un niveau où les indigènes de la région (ou du département ou de la ville) concernés, ne voient que de la brume ! Encore un point pour la démocratie transparente ! La magouille trouve là un champ disponible pour faire fleurir ses différentes formes.

Un exemple : avant que la gauche-bidon revienne au pouvoir, le plan mijoté par la droite féroce prévoyait un ensemble d'implantations d'enseignement supérieur à Vannes et rien pour Lorient. En 1988, il y eu renégociation qui a abouti à une répartition « équitable » (50 % pour chaque ville en gros, alors que l'agglomération de Lorient représente deux fois plus de population que celle de Vannes, et se trouve plus éloignée des grands centres universitaires).

Une preuve toute simple que la région ne joue pas dans l'ensemble un rôle important



France : la paupérisation des régions
(dessin Y. Coriou).

contrairement à ce que voudrait une vraie décentralisation, se trouve dans les choix des élus « stars » (ou starlettes) : quand il faut choisir, pour éviter les cumuls de postes, on voit bien les « grands » politiques, ceux qui veulent mener une vraie carrière politique, abandonner le Conseil général pour y laisser, sauf exceptions, leurs petits copains moins « motivés » ou moins « ambitieux », ou moins « compétents ».. (on peut rayer les mentions inutiles)... Les « bœufs », quoi ! Pas vrai ?

Ils le disent eux-mêmes !

Conséquence inévitable de cette concentration parisienne : les tentatives de décisions favorables à un développement d'ensemble de l'hexagone restent toujours fragilisées ! Le maire de St-Brieuc (PS), écrivait il n'y pas si longtemps, *« la politique d'aménagement du territoire est morte, emportée par le vent du libéralisme »*. Rocard, qui se présentait autrefois comme un des champions de la décentralisation vraie, a supprimé certaines mesures qui limitaient les créations d'emplois dans la région parisienne !

Il renforce le pouvoir des préfets et particulièrement celui des préfets de région. Certains hauts fonctionnaires locaux avaient sans doute pris des habitudes malsaines au contact des élus locaux des Conseils généraux. On va les remettre dans l'axe, en donnant un rôle plus fort aux préfets de région, qui seront évidemment « tenus » de près par le ministère de l'Intérieur. On voit ainsi apparaître la différence entre une vraie décentralisation donnant plus de pouvoir à des régions (assez fortes pour jouer les « interlocuteurs valables » par rapport à l'État) et une « décentralisation » qui organise l'appareil d'État pour renforcer le pouvoir central.

Rocard a désigné un centriste centralisateur (par hasard ?) pour réaliser un nouveau plan très coûteux de développement de la région parisienne. C'est bien normal : non seulement on se résigne à subir les lois du marché plutôt que d'essayer une politique réelle d'aménagement du territoire, mais en plus, on affirme que la région parisienne ne renforce le pays avant son entrée dans l'Europe. Le deuxième étage de la fusée est lancé : *« Aidez-nous, braves citoyens, à renforcer l'Europe forte pour mieux nous défendre contre elle »* !

Comme des veaux devant le rouleau compresseur

Ainsi, sans une solidarité nouvelle dont les bases ne paraissent pas évidentes aujourd'hui, mais que chacun de nous doit essayer de construire à son niveau, on est parti pour un développement à deux vitesses, accepté et même programmé par l'État. L'UDB, malgré des moyens limités, s'efforce, y compris aux plans hexagonal et européen, de participer à un mouvement de résistance à ce rouleau compresseur. Ne restez pas sur la touche ! Cette affaire nous concerne tous !

Aidez-nous à dénoncer :

– le « pompage » des jeunes et surtout des jeunes les mieux formés vers la région parisienne ;

– le « pompage » financier nécessaire à un aménagement de plus en plus coûteux de la région parisienne ;

– le pompage créé par l'inégalité des impôts locaux (il faudrait multiplier la taxe professionnelle par cinq dans la région parisienne pour couvrir les surcoûts d'installation) ;

– les pompages de toutes sortes, créés par les transports dans la région parisienne (pertes d'énergie, pertes de temps, coûts...) ;

– le pompage sur la Sécurité sociale lié aux méfaits d'une grande concentration urbaine mal contrôlée (fatigue, déprime, mauvaises conditions de vie) ;

– le pompage des investissements culturels luxueux et massifs qui ne servent qu'à une minorité déjà favorisée, globalement ;

– le pompage de la délinquance tous azimuts, y compris la fraude fiscale nettement favorisée par l'anonymat... et la technicité des plus forts (quel jeune inspecteur des impôts nommé dans la région parisienne ne s'est jamais retrouvé « en caleçon » devant un contribuable « de luxe » entouré d'une armada de conseillers « top niveau » ?)

– les pompages créés par les surprofits immobiliers....

Aidez-nous à trouver d'autres exemples qui montrent à quel point un développement à deux vitesses ne doit plus être accepté, en particulier par tous ceux qui veulent maintenir une Bretagne authentiquement vivante ! C'est vrai pour l'hexagone comme pour l'Europe ! C'est un combat d'aujourd'hui !

Plus que jamais !

L'actualité nous impose une relance de ces revendications pour deux raisons : l'évolution européenne et la situation politique hexagonale. L'écroulement des régimes de l'Europe de l'Est met en position de force les puissances d'argent et polarise l'attention dans un sens qui ne favorise évidemment pas la Bretagne. D'autre part, la dérive du PS vers le capitalisme festif et les divisions internes (dont la Bretagne a été le témoin privilégié en accueillant le congrès de Rennes) accentuant la faiblesse de tout potentiel de résistance aux lois du marché, qui, objectivement, sans tomber dans la pleurnicherie, n'ont rien à Paris de l'harmonie du développement !...

Evidemment, ne nous laissons pas piéger par des structures qui elles-mêmes se centralisent à Paris : plus elles approcheront du pouvoir, plus elles auront de « chances » d'être elles-mêmes « pompées » par les différentes formes de pouvoir parisien. Les Bretons, eux, doivent comprendre rapidement qu'ils ont besoin d'un parti politique breton solide. Sinon, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Tout le reste est littérature malsaine. Qui me « pompe ».

Joël GUÉGAN

Droits de l'homme ou la loi du plus fort...

Comme toute personne se tenant, assez mal cependant, au fait de l'actualité, par l'intermédiaire de la radio d'État française, j'ai eu connaissance en octobre 1989 de l'incident que l'on a rapidement appelé « affaire des foulards islamiques ». La discussion a, semble-t-il, fait rage en maints secteurs. Et, motivés par cette mise en condition par les médias, d'innombrables citoyens de base se sont vus sommant les uns et les autres d'avoir leur opinion sur la question. Cela n'est pas un mal, loin de là, et en a forcé plus d'un à réfléchir, voire à s'informer, ce qui est encore mieux.

Peu après, j'ai assisté à une réunion d'un comité de soutien comme il s'en crée tant et plus chaque année, en démocratie.

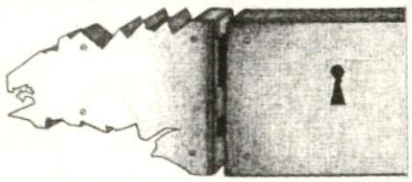
Certains, en Bretagne du moins, se souviendront que, au début juin, la police française a arrêté deux militants nationalistes bretons, fortement soupçonnés par elle de préparer un ou des attentats. Ces deux militants furent rapidement emprisonnés et expédiés sur la région parisienne, la seule, probablement, à même de juger ce genre de faits.

Des bruits avaient couru comme quoi l'un des prévenus, Gilbert Cabon, refusait de parler au juge en français. Ce dont, connaissant un peu la personne en question, je ne m'étonne pas. Et que le juge refusait la présence d'un interprète, au prétexte, réel, que M. Cabon sait également le français. L'autre prévenu, quant à lui, ne sait pas le breton.

Or cette réunion faisait suite à la délibération de ce deuxième prévenu. Instruction probablement terminée, et quelles que soient les éventuelles suites judiciaires. La question se pose donc de savoir si M. Cabon est retenu pour des faits plus graves que ceux reprochés à l'autre prévenu. Ou s'il est maintenu en prison du fait qu'il refuse de s'exprimer en français devant la justice française, lui, citoyen français mais nationaliste breton. L'instruction étant présumée en cours, il n'est bien sûr pas possible, en principe, aux avocats, de faire part au public de ce qui s'y dit et s'y déroule. Néanmoins, il y a la lettre de la chose et sa pratique. Dans le cas présent, ce qui se dit fortement est que le juge refuse l'attitude de M. Cabon et que, de ce fait, l'instruction ne se fait pas. En attendant que l'un ou l'autre cède. Soit que M. Cabon accepte de parler français, soit que le juge accepte la présence d'un interprète.

Je n'ai, à ce jour, pas entendu les médias d'État en français parler de cette « affaire ». Pourtant il y a là, à mon avis, un problème malheureusement très classique de ces « droits de l'homme » dont la France voudrait nous convaincre qu'elle est le champion sur la scène internationale, voire leur initiateur.

Je présume qu'il y a, chaque année, en France, des dizaines « d'affaires » potentielles parmi lesquelles les médias, d'État ou non, font le choix d'un très petit nombre à monter en épingle.



Verrouillé à cause du breton (Y. Coriou).

En tout cas, je ne peux m'empêcher de comparer les deux « affaires ». D'un côté il y a ce problème dit des « foulards » qui, je l'avoue, me laisse très perplexe, non pas en lui-même mais par la rage de certains arguments en présence. Toute cette rhétorique électorale sur l'identité me met très mal à l'aise, parce qu'elle met en l'évidence certaines choses.

Tout d'abord que pour l'ensemble des Français, apparemment il n'y a pas de salut pour les enfants d'immigrés autres que dans leur intégration. Celle-ci se fait de toute manière, qu'on en parle ou non, sauf pour une minorité d'adolescents dont la scolarisation en français commence tard. Je pense que ceci est une vision étroite de la démocratie et des droits de l'homme que celle qui consiste à les accepter dans la mesure ou l'interlocuteur renonce d'abord à ses racines et à une bonne partie de son identité. Quel mérite y a-t-il à être démocrate dans ces conditions ? Vieille contradiction française d'ailleurs si bien illustrée par le fameux abbé Grégoire n'imaginant pas de Français sinon parlant la langue, et elle exclusivement. Que dire d'une démocratie qui a méprisé à ce point des populations, elles, autochtones, qu'elle les a transformées à toute force en émigrés de l'intérieur. Les immigrés choisissent de venir dans un autre pays, et s'ils souhaitent s'y fixer, point n'est même besoin d'édicter leur assimilation. Celle-ci se fait en deux générations, dans l'immense majorité des cas.

L'oubli de l'histoire de la part de tant de Français me sidère. Que diable ! La puissance intégratrice de la société française est énorme. Non seulement elle a digéré des centaines de milliers d'immigrants, dont certains ont, en leur temps, fait l'objet de réactions agressives et dont personne ne s'inquiète plus (Russes, Italiens, Polonais, Espagnols). Mais la France est aussi une grande tueuse de cultures, ayant contraint près de la moitié de ses propres nationaux, au 19e siècle, à abandonner les langues autres que le français, là où celui-ci n'était ni plus ni moins qu'une langue étrangère de fait. Vaste entreprise actuelle qu'elle mena à son terme en notre 20e siècle.

Il est difficile, en l'espèce, de ne pas conclure que, là encore, il y a deux poids et deux mesures.

Le fait qu'un prévenu qui parle breton demande à pouvoir le faire devant la justice française me paraît, à l'évidence, entre dans le cadre de nombreuses conventions, pactes et autres textes internationaux que la France a signés et qui ont, entre autres, pour objet de lutter contre les discriminations : raciales, culturelles, etc... Sauf à vider totalement de sens ces textes. C'est, à mon avis, un problème de morale fondamentale. Ceci n'a en soi rien à voir avec un éventuel accord sur les objectifs politiques et les méthodes que l'on soupçonne le prévenu d'avoir utilisées pour y parvenir.

Pourquoi ce silence des médias sur ce problème ? Il s'agit d'un homme qui reste en prison à cause de sa volonté d'user d'un droit moral internationalement reconnu.

A mon avis, il y a plusieurs raisons à cela. En voici quelques-unes : l'ensemble des médias s'autosuggestionne sur les « affaires » qu'il est bon de monter en épingle et sur celles qu'ils refusent de mentionner. Il y a un phénomène d'entraînement, toujours au départ de Paris.

Pour le citoyen français ordinaire, un éventuel problème breton est chose risible puisque les Bretons sont, en principe totalement assimilés.

Pour les professionnels de la communication, il y a une certaine fascination de la violence. Attitude dont maintes affaires de prises d'otages démontrent le danger. On ne parle que de ce qui est « respectable », c'est-à-dire violent. Or, à partir du moment où les militants bretons se refusent à tuer, il ne sont vus que comme des minables de peu d'envergure. Ceci est vrai pour nombre de policiers également. La logique de cette attitude, dangereuse pour la démocratie, est ni plus ni moins de pousser au crime pour se faire entendre.

Le problème breton est négligeable parce qu'il n'a pas de caisse de résonance internationale. Le problème des « foulards » existerait-il si la France ne tenait à s'assurer des rapports privilégiés avec le maximum de pays musulmans ?

Quant à moi, je suis de ceux qui s'indignent là d'un exemple, parmi d'autres, de l'hypocrisie collective française, prompte à donner des leçons ailleurs, mais ayant par rapport à ses propres problèmes de droits de l'homme, à des degrés moindres du fait de son histoire et de certaines de ses traditions, la même attitude que bien des pays qu'elle méprise, à savoir le refus de reconnaître qu'il y ait là des problèmes de droits fondamentaux puisqu'il est entendu que la citoyenneté française ne saurait être que le nec plus ultra des droits de l'homme. Ce qui n'est pas le cas.

Elle illustre ainsi l'ancien proverbe français, *« la loi du plus fort est toujours la meilleure »*.

Mikael MADEG

Agriculture : Ni trates ni boucs émissaires

Quand les bornes sont dépassées...



Quand les bornes sont dépassées, il n'y a plus de limites...

L'Union démocratique bretonne a pris connaissance avec un certain étonnement, pour ne pas dire avec un étonnement certain, de la décision du préfet du Morbihan d'accorder aux organismes chargés d'assurer la distribution de l'eau dite potable, des dérogations leur permettant de dépasser les taux de nitrates autorisés.

La question qui se pose est la suivante : à quoi cela sert-il de fixer des règles au niveau « national » si un simple arrêté du préfet, sensé représenter l'État, permet de les contourner ?

Rappelons au passage que les normes françaises (50 mg par litre) sont, déjà, deux fois supérieures à celles admises au niveau européen (25 mg par litre)...

Partant du principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, l'UDB invite l'opinion publique à se mobiliser pour éviter qu'une décision semblable soit prise dans les Côtes-du-Nord et envisage, à son tour, d'appeler au refus de régler les factures d'eau.

La sécheresse exceptionnelle de 1989 et les récentes déclarations de Brice Lalonde – du genre « quand j'entends le mot « agriculture » je sors ma bombe atomique »... – auront au moins eu un mérite : celui de mettre enfin le problème de l'eau – qui pourtant ne date pas d'hier – au premier rang des préoccupations de la population et aussi, du moins espérons-le, des pouvoirs publics.

Au demeurant, si l'on met en parallèle les propos sans nuances du secrétaire d'État à l'Environnement et ceux de Michel Rocard, qui visent à calmer la colère des agriculteurs, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a, au gouvernement, une sorte de partage des rôles, Brice Lalonde étant chargé, quant à lui, de récupérer électoralement la sensibilité écologiste pour le compte du PS, qui, il est vrai, nous a habitués à ratisser large.

La question de l'eau, de son approvisionnement, de sa qualité, sont pourtant de celles qui ne devraient souffrir aucune démagogie, tant leur importance est grande pour les consommateurs que nous sommes tous.

Car, si la sécheresse de l'été dernier a joué un rôle de révélateur et d'accélérateur, la progression constante de la pollution de l'eau, notamment l'augmentation inquiétante des taux de nitrates, était un phénomène prévisible et d'ailleurs prévu, ainsi que l'a parfaitement démontré l'association Eaux et Rivières. C'est le refus des pouvoirs publics – on parle maintenant de « décideurs ! » – de prendre le problème à bras le corps en édictant des mesures impopulaires, ou plus exactement anti-électorales, c'est ce refus, donc, qui nous a menés à la situation que nous connaissons actuellement.

Ces décisions s'imposent aujourd'hui. La Fédération UDB du Trégor-Goëlo propose de prendre dès maintenant un certain nombre de mesures d'urgence, qui, il est vrai, concernent au premier chef le monde agricole :

1) l'interdiction immédiate de toute création ou extension d'élevages porcins dans les zones sensibles, accompagnée de mesures d'aide à l'installation de cette activité dans les secteurs en voie de désertificaton du Centre-Bretagne. (Notons au passage que la France et la Bretagne sont déficitaires en production porcine).

2) l'intensification des mesures de protection des zones de captages (notamment par le gel des terres directement concernées et leur reboisement, et par l'extension des réseaux d'assainissement).

3) la mise en place de quotas sur les lisiers, engrais, pesticides, etc...

Parallèlement, aux aides et subventions diverses actuellement attribuées à l'agriculture doivent se substituer progressivement des aides visant à développer une agriculture non polluante, tournée vers la mise en place des filières de qualité, qui correspond d'ailleurs à l'évolution de la demande des consommateurs et aux exigences du futur marché unique européen.

L'agriculture, « pétrole vert » de la Bretagne, qui constitue sa meilleure chance de développement, ne doit pas devenir un handicap pour son économie doublé d'un danger pour la santé de ses habitants.

Polluer moins ne doit pas être pourtant le souci des seuls agriculteurs. L'industrie, les cités urbaines... apportent également leur lot de pollutions. Et, même si par « nature », nous sommes davantage sensibilisés à la pollution des autres, nous sommes tous, à des degrés divers, des pollueurs.

Produire autrement pour les uns, consommer différemment pour tous, c'est le double pari devant lequel nous nous trouvons placés aujourd'hui. Un double pari vital, mais qui, il faut savoir, ne se gagnera pas sans frais. De l'eau pure, une agriculture de qualité, cela se paie, et c'est celui qui se trouve en bout de chaîne, à savoir le consommateur, qui paiera.

C'est ce message que devrait s'efforcer de faire passer un secrétaire d'État à l'Environnement responsable plutôt que de tomber dans la facilité qui consiste à désigner des boucs émissaires. Mais sans doute est-ce moins payant, électoralement parlant.

Les Arcs - Quéven

AVRIL :

Le 7, Les Gabiers d'Artimon ; le 14, Festival humour et rock avec Sttellla, Les Pires, Busy Elmer Food Beat ; le 21, Les Étoiles du Ballet russe (exceptionnelle soirée danse avec les danseurs du Bolchoï, Kirov...) ; le 28, Finale régionale des musiques du lycée.

MAI :

Le 19, championnat de Bretagne d'accordéon diatonique, concert en clôture avec Les Pires et Jo Privat (hommage).

POBL VREIZH



Glizh-Arc'hant

gant Fañch Treger

eil lodenn

c'hwec'hvet rann :

An ti bihan war lein an dosenn

– Lemm eo lagad an heol hiziv beure, Job.

– Ya, Visant, marteze re lemm.

– Feiz, gwelet e vo ! n'omp ket mestr d'an amzer.

– Nann' vat ! met ur pennad 'zo eo brav memestra.

– Ya. O ! se vo paeet un devezh bennak, sur. Ha neuze e vo kavet diaes !

– Ba ! Ar pezh vo deuet vo deuet. Arabat ober gwad fall re abred.

Deuet eo Job ha Visant evel bemdez da di Janig, un ostaleri vihan e bourk Plouarmel, da evañ ur chopinad pe zaou ha da glevet ar c'heloioù rak eno e vez klevet keloioù, mat pe fall, gwir pe get met fresk ordinal.

– Aet eo hen-mañ-hen da walc'hiñ e varrikenn. N'en deus ket evet trawalc'h moarvat ! Ur pennad zo en doa debron e bizied e dreid. N'eo ket seblant vat, sanset. Diwall ec'h errufe se ganit !

– Imari a zo strujet fall, ne gavez ket ? 'M eus aon emañ o vont d'ober ibil e reor an ankou.

– Gwreg Alexi a zo aet gant al louarn. Bezañ eo hounnezh unan, me lâr deoc'h !

– Hervez klevet emañ merc'h henañ Ujen o vont da fortuniañ. N'eus kozh botez ebet ha ne gav he far !

Gwech ha gwech all e tremen ur pratik bennak o vont d'e zevezh.

– Mâ, Ivonig, n'out ket abred o vont d'az labour !

– Nann, Visant, met emberr ne vin ket diwezhat o tont d'ar gêr, ivez.

– Ale Goneri, ur chopinad 'po ?

– N'am bo ket digomplimant, Job. Pres a zo warnon. Da c'hoari boullou am eus da vont goude merenn.

– Mâ, memestra ! N'az po ket amzer da vervel. Ni hon daou amañ, Visant ha me, n'omp ket pinvidik met amzer meump.

(Derc'hel a ra tud da erruout en ostaleri).

– Ac'hanta Lomm, penaos emañ da gont ?

– O ! derc'hel da ruzañ anezi, Visant.

– Mâ, neuze eo hir 'vat.

– Feiz, evel ma 'c'h eo ec'h eo ! (Sellout a ra Job ouzh Lomm o kregiñ en e werenn gant e zorn kleiz).

– Te zo manchard, Lomm ?

– Ya, evit traoù zo. Gant ma dorn kleiz e krogan er falz hag er morzhol met skrivañ a ran gant ma dorn dehou peogwir on bet lakaet da ober er skol, dre gaer pe dre heg, kentoc'h dre heg e gwirionez.

– Ha penaos a rez, neuze, evit staotañ, eme Job ?

– N'on ket manchard.

Na me ivez peogwir e chom he unan (c'hoarzhadeg).

– Mâ ! Klevet e vez bep seurt traoù amañ memestra, eme Janig, an ostizez.

– Ya, te, eme Job da Visant, a zo bet ur c'hwil gwechall. Klevet 'm eus bet lâret e tibrennes buan. Hag a rez c'hoazh, marteze ?

– Ne ran ket ken, ne ran ket ken.

– O ! lâr hardi, Visant ma yafe an traoù-se dre uz ne chomfe ket kalz ganit.

– Te Job, gant da c'henou bras, ne oas ket fall ivez. N'az peus ket a sonj eus an ti bihan war lein an dosenn. Gwelet 'm eus bet da wetur du-hont alies.

Da hini hag hini meur a gog all rak eno ec'h errue kigi da welet ar bolezenn-se, sur ha n'eo ket marteze ! Ya kalz muioc'h a baotred evit e iliz Plouarmel da amzer fask.

– O ! te, moarvat a zo bet war-dro ivez, n'out ket ?

– N'on ket 'vat. Trawalc'h a oa evel-se. Kement targazh a veve tro-war-dro a yae da welet ar gazhez-se pa veze en tommder, da lâret eo ken alies gwech ma save an heol.

– Petra faot dit Visant ? Tri dra a gas ar bed en dro :

- beg ar soc'h
- beg ar vronn
- ha beg an ibil sonn.

– Ac'hanta, Job, pa vez lemmet ar gallout gant an nen e tleje bezañ lemmet ar sonj hag ar c'hoant ivez, n'eo ket gwir ?

Ar wirionez a zo ganit Visant. Eurusamant e chom hemañ ganeomp !

(Hag int da drinkañ o-daou).

(Da vezañ kendalc'het)

RAFIG TULLOU :
Arzour donezonet-kaer aet d'an anaon

Gouzout a ran ne oa ket Rafig a-du gant an UDB nann abalamour d'e gomzou (ne lavare netra a-enep) met abalamour d'e zoare-sonjal. Un hunvreer e oa evel an holl arzourien stag da hunvreou o yaouankiz. Met daoust ha n'edo ket tost ouzh an UDB gant e stourm a nac'he ur sevenadur a lakae ac'hanomp da blegan hag ijinet gant ar gapitalourien ? Gant kaerder e arz eman ar respont.

A.O.N.

En ur skrivan diwar-benn Rafig Tullou e teu keuz bras din de vezan chomet hep sevel ur skrid o kontan e vuhez a-raok e varv. Un emglev e oa etrezomp a-zivout al labour-se. Sonj en doa dont da welout ac'hanon e Pornichet dre daoliou pellgomz kaset kalonek met me 'sante ne oa ket yac'h-pesk. Deuet e oan d'en em c'houlenn na oa ket gwelloc'h mont betek e di e Indrez. Eman Indrez e-kichen Naoned e lec'h m'edo o chom tost da vord ar ster-Liger. Gortoz a raen an nevez-amzer. Hag a-daol-trumm e teu din ar c'helou mantrus : marvet e oa en ospital Naoned. Tapet e voe bet dija gant ur goenvadenn en e skevent. Dre chans e oa bet tremenet an droug. Daoust hag e oa pare da vat ? En-dro en doa labouret evit dilojan traou'zo. Re en doa graet.

Aet e oan betek e di ur wech dija gant va ardivink-enrollan (magnetofon). N'hellis ket labourat. Deuet e oa ur mignon dezhan. Tremenet hon eus hon amzer da gaozeal. Kuitaet em eus e di en ur prometin dont en-dro hepdale.

An den

Pegoulz em eus kejet gantan ? N'am eus ket dalc'het koun. E Roazhon eman sur awalc'h. Bevet em eus e Roazhon ouzhpenn ur wech. Daoust hag e oa e-pad ar brezel ? Daoust hag edo en e di ? Daoust hag edo er C'helc'h keltiek ? Daoust hag edo e tavarn « An Triskell e lec'h en em vode holl emsaverien en Emsav d'ar marevezh-se. Dilezet am boa Roazhon evit mont da Wiskriw evit ober skol. Chomet on 5 bloavezh. Tremenet em eus 5 bloavezh all Er Baol a-raok bezan anvet en Naoned. E Naoned ec'h adkavis Rafig. Kavet en doa ur plac'h. Asamblez e vevjont. Met ne oa ket an hevelep spered etrezo. Ur spiserez e oa-hi hag en un arzour. Prenet he doa ur stal bras-awalc'h war straed Strassburg nepell deus kastell Duked Breizh. Chom a raent en un ti brav war hent a ya betek Klizun e Sant-Sabastian. Aze ez aen da welout anezhan. Labourat a rae e traon ul liorzh e-touesk delvennou, tresadennou, engravaduriou hag all.



Nevenoe.

Gouezet em eus o dao chenchet lec'h o zi. E Sant-Steven ar Menez-Lug e oant erruet en un ti mod-kozh en ur geriadenn anvet « Le Reilly » (ar Reilhig ?) Rafig en doa great ul labour dispar e-barzh : mantell ar siminal, stern an doriou (hag all) ar pezh en doa kresket kalz priz o annez.

Ni en em wele ur wech an amzer. Dre ul lizher pe un taol-pellgomz ec'h ouezis eoa torret al liamm gant e wreg. Kavet en doa un ti e Indrez-Izel e lec'h ma 'z is da ober ur weladenn dezhan.

Kejet em eus gantan a-hend-all e Ti Keltiek, ru Harrouys pe e ti Koarer-Kalondan a oa ganet e 1909 eveltan.

An arzour

Desket en doa gant e dad kaerder an traou brav. Kizeller-arrebeuri e oa e dad. Aet e oa Rafig gant « Ar Seiz Breur » a vode arzourien ha skrivagnerien o deus brudet o anv evel Jord Robin en doa e stal-labour war enezenn Ar Gall chenchet e « Isle de Versailles » gant ar Fransizien e Naoned. E penn « Ar Seiz Breur » e oa. E-touesk an anviou brudet all e oa Jeanne Malivel, René-Yves Creston, Paul Ladmirault ar sonaozour hag all. Edo e barr an enor pa vo kizellet gantan delwenn (statu). Novenoe dieuber ar vro, lakaet e Baens war Oust hag eveljust ar savadur graet gantan e Sant Albin an Hiliberenn e-kichen Foujera. Krouet en doa Koun Breizh. Kalz a vodadegou a oa savet en-dro d'ur penn-oberenn dornet kaer gant Rafig. Graet en doa statu en abad Turmel hag hini Laenneg savet e Roazhon ha kalz e labouriou all n'on ket gouest da zastumm ur roll anezho hiziv, da skouer un delwenn o tiskouez Itron Varia an Donezonou en iliz « Treillères » e Bro-Naoned, ur blakenn e metal koaget war ar riblenn-straed a-drenv marc'hallec'h ar Bouffe e lec'h ma voe dibennet Pontkalleg hag e vignoned en Naoned, hep kontan meur a labour evit nevesaat. Pa rae labouriou evit derc'hel koun eus tremened hor Bro e tenne kalz a arc'hant eus ar pezh a oa espernet gantan betek chom hep debri kalz. Ne felle ket dezhan lakaat an dud da gredin e tispigne e beadra.

An drouiz

Evel kalz a arzourien stag d'ar Seiz Breur e klaske don e-barzh gwriziennou ar C'hultur keltiek. Mignon bras e oa da Wilhem Bertou-Kerwerzhiou a glaske e-barzh Istor an Drouized. Rener e oa eus Ogam en e zoare kentan. Heuliet e voe gant « Nemeton » sturiet gant Morvan Marchal, ijiner ar « Gwenn-ha-Du ». Setu perak e teuio war o lerc'h Rafig Tullou a savo d'e du an dastumadenn « Kad ». Met Rafig a zouje an doueed kroue gant faltazi ar bobl ; Lug, Dana, Epona, Kernunos, Brigantia, Cuchulain hag all hep kompren re plas an Drouized evel kuzulierien ar brinsed, ar Roueed evl Marzhin o skoazellan Arzhur. Ne glaskan ket rein pouez d'an Drouized met tennan kenteliou anezho e plas an Doueed gresian ha latin a gont kalz e sevenadur ar Fransizien evit diskouez d'an holl pegen desket int.

Rafig hag ar Seizh Breur o deus diskouezet an hent. Kalz a enklaskou a chom d'ober keit ha ne vo digoret bras doriou ar Skoliou-Meur e Roazhon hag en Naoned. Aze e welomp splann pegen dister eo plas ar Vretoned e Kultur Bro-Frans troet betek re davet ar Ger-Sklerijenn.

Aldrig a Naoned

EMAN DIWAN O KLASK

Brehonegerien, efedus, startijenn ganto

- 1 troour galleg/brezhoneg
- Skolaerien (gopr skeul D.S.)
- Danvez-Skolaerien (stummadur gopret)
- Implijidi Burev (Contrat emploi solidarité)

Kas ul lizher hag ur CV da

DIWAN - Servij Implijidi
BP 22 - 29870 LANNILIZ

MENOZIOÙ DIEUB

Emgann gand frankiz

Mont a raio ar vaouez gozh d'ar bardon ; emañ dija hi o cheñch dilhad, evel-se he chañcho he spered brevet gand poanioù an amzerioù kriz emañ hi o vevañ peogwir eo ret dezhi adkavout he gevredigezh, adkavout he frankiz mac'het gand he labour ; chanchamanchoù 'zo kouezhet war ar Vro met derc'hel 'za an taol ; ar bedenn 'zo deuet eviti ur sikour ha ne oar ket hi he eurusted, talvoudegezh he oberoù, talvoudegezh ar pezh a ra, daoust hag emañ hi o klask un digeradur gand ar beden, dalc'hmad war ar bemdeiz, ne oar ket, pe n'eo ket gouest da c'houzout hag ez 'eo un dra santel evit Doue : kement a c'hemmadurioù 'zo kouezhet war ar Vro ; en despet dezhi en deus bevet an dra-se ; n'he deus ket dibabet met kendalc'het he deus, heb soñjal ebarzh an hengoun pe ur voazamant da heuliañ ; pinvidik meurbet eo he labour, he brederiadennoù, he gomzoù hag he feson da welout an traoù met ne oar ket. Ne oar ket kenneubeut hag emañ al lu nevez o kelc'hiañ he vuhez ; n'eo ket troet da farsal pe da ober reuz ; trawalc'h eo dezhi leuniañ he vuhez daoust hag ez 'eo deuet an traoù da vezañ digomprenus eviti : lu ar bed modern en deus graet he labour heb teurel evezh war he oberoù santell. Er maez ar gasoni, er maez ar sotoni, er maez ar vez, er maez at pennoù goulo !

Gand evezh e kemer he biloeroù ; goustadig e kemer an hent da vont betek ar c'harr-tan ; fellout a ra dezhi bleniañ anezhi daoust ma 'z'eo hi ampechet hag o poaniañ : un doare eviti da ziskouez he fersonelezh, he rennoz staret da vont davet Doue ; boazet eo abaoe pell'zo da gemer an heñchoù an eurusted eviti ; ne gred ket e c'hell un den bevañ nemet war an douar-mañ ; n'eo ket ur faltazi met un dra prederiet don ganti he unan ; gwir eo ha n'eo ket aes eviti displegañ an traoù-se d'he vugale. N'eus forzh, an teologiezh n'eo ket eviti ; ober a ra koulskoude anaoudegezh gand tud huel o garg abaoe, ma 'z'eo deuet ar skinwell, met he vugale o deus poan da gompren anezhi peogwir he holl desten 'zo valeadenn dibaouez davet ar bardonioù hag an ilizou ; tizhder an amzerioù nevez he deus mouget an daremprejoù pe ar respontoù a c'hellfe saveteiñ he vugale. Digomprenus ar pezh'zo ar pouezusañ tra eviti ? na souezhusañ tra ! Un dramm, he volontez start da vont da bediñ pe da gavout an nevezhioù kuzh ? Na petra ta ! Drammet eo an dud gand al labour, avad, ar rod, rod an amzer n'he deus ket paouezet da dreiñ ha koulskoude e veze ret lakaat anezhi da vont goustadikoc'h evit kompren ar vuhez nevez, evit nom pass bezañ mouget gand ar pezh 'zo digouezhet e barzh ar Vro. Hi, da neubeutañ, he deus desket bevañ gand he amzer ; aesoc'h eo dezhi kenderc'hel gand ar stourm peurbadus en deus mab an den evit kavout disoc'hoù d'e goulennoù.

Mont a ra keut ar c'harr-tan : disammet eo kalon ar vaouez gozh ; mall he deus erruout da selaou ar marc'hegerien nevez gand o c'hevrin, kevrin an ilizoù, kevrin ret da bet hini kaout daoust ha ma n'eo ket an displegadurioù-se awalc'h eviti.

Ret eo dezhi ober ar c'hamed kentañ ha kenderc'hel da vevañ gand goulennoù pa'z'eo diskleriet deomp pep tra diwarbenn an traoù danvezek heb mont pelloc'h.

A.A.C'H

Kenvreuriezh Sant Erwan

Gant Kristenien Breizh, Beleien e Breizh, Emglev an Tiegezhiou :

Ur vodadeg evit ar familhou a vo dalc'het e Rostren, d'ar Sul 8 a viz Ebrel, e skolaj Kampostal. An oferenn a vo lidet e diwezh am emvod. Graet a vo war dro ar vugale, hag an dud vras o devo ur brezegenn. Ur valeadenn a vo graet holl a-gevret.

Kamp Katekiz : Dalc'het e vo e Rostren eus al lun 6 betek ar sadorn 11 a viz Eost. Degemeret e vo bugale eus 7 bloaz betek 14. Ret e vo bezan brezhoneger, barrek da gomz ar yezh en holl zegouezhiou, rak warlene e oa un nebeut gallegerien a touez ar vugale a lakae ar re all da c'hallegin d'o zro, pezh a laka hor pal da c'hwitan evit un darn.

1. Emvod ar familhou

Dalc'het e vo un emvod evit ar familhou, hag an holl dud dedennet Yann Talbot gant hon obererezh, e skolaj Kampostal e Rostren, d'ar sul 8 a viz ebrel.

Roll an devezh :

12 eur : emgav e skolaj Kampostal.

12.30 : pred a-gevret « e ti Mari C'hlaziou » (pik-nik)

13.30 : pourmenadenn en dro da Rostren, ma vez brav a-walc'h an amzer...

15.30 : bodadeg evit an tiegezhiou, an dud vras : petra ober evit ar familhou ? petra ober evit ar vugale ? penaos aozan kamp katekiz an hanv ? peseurt ezhomm hon eus ? ha mat e vefe sevel ur gelaouenn ? ha tu a vije d'ober e lec'h-man-lec'h katekiz d'ar vugale e brezhoneg a-hed ar bloaz ? kudennou all.

Ar vugale diouzh o zu o devo diduamantou e-pad keit-se.

16.30 : krogad-studian evit aozan an oferenn.

17. : oferenn er chapel.

18. : diwezh an emvod.

Evel-just ar familhou a c'hello degouezhout pa gariont ha pa c'hellint.

2. Gouel ar brezhoneg e karaez (Pantekost, 2-3 a viz Mezheven).

Bez e vo un oferenn en iliz-parrez Karaez da 14.15 evel boaz. Kristenien Breizh, Beleien e Breizh hag Emglev an Tiegezhiou o devo ur stand. Tu a vo deoc'h da dremen d'hor gwelout, ha goulenn diganimp levriou pe geleier.

3. Kamp katekiz an hanv

Dalc'het e vo e Rostren eus al lun 6 a viz Eost da greisteiz betek ar sadorn 11 da 6 eur.

Degemeret e vo bugale etre 7 ha 14 bloaz, brezhonegerien hepken, barrek da gomz ar yezh e pep degeuezh. Rak e brezhoneg penn-da benn e vo ar c'hamp. Warlene hon eus bet un nebeut kudennou gant bugale na oant ket ampart a-walc'h war ar yezh, hag a lakae ar re all da c'hallegin.

Diouzh ma vo ezhomm e vo aozet diwezhatoc'h kampou all e galleg dreist-holl evit ar c'hallegerien, gant un tamm brezhoneg e-barzh.

Ar gerent a c'hell adalek breman kas anviou o bugale o dije c'hoant kemer perzh er c'hamp-se. C'hoarvezout a raio, siwazh, d'an hevelep mare hag ur c'hamp brezhonek all aozet gant Oaled Diwan, e Treglonou, met n'eus ket bet tu da ingalin gwelloc'h. Da vloaz e vo dav en em glevout pishoc'h gant Oaled Diwan en a-raok.

Emgleo an Tigezhiou (pellg. 96.29.01.55).

Yann Talbot

STAJ BREZONEG

Greet e vo eur staj brezoneg – tri live : ar re o komans, ar re grenn hag ar re a oar mad dija – e Kemper, e-pad Goueliou Kerne, euz al lun 16 a viz gouere da 9 eur beteg ar gwener 20 da 5 eur noz, gand Al Leur Nevez hag Ar Skol Vrezoneg.

Sed aman ar priziou :

Doare A : 1.200 Lur evid 5 devez : kousked, dijuni, lein, koan, hag ar henteliou).

Doare B : 600 Lur evid 5 devez (lein hag ar henteliou).

Lojet e vo an dud e kambchou dezo o-unan.

Red-grons e vo debri asamblez da greisteiz.

Moyen zo da veza lojet d'ar zul hag d'ar gwener da noz : 75 Lur evid kousked ha dijuni.

Evid lakaad e ano, skriva da : Sekretour Al Leur Nevez, 38 Hent Lagatu, 29000 Kemper.

Eman ar gevredigezh Trein o klask troourien (e brezhoneg ha diwar brezhoneg) prest da labourat ent-reoliek koulz ha diwar zifrae. Goproù devezhouriou pe eurvezhourien zoken.

Rein e anv da/Goulenn titourou digant : Trein, 4 Straed Ar Rouergue, 29200 Brest.



Loeiz ar Beg en tournée.



A travers toute la Bretagne, et même à Paris, Loeiz ar Beg a poursuivi, ces derniers mois, une tournée de conférences sur le thème de la Révolution en Bretagne, à l'occasion desquelles il présentait son dernier livre, « Les Bretons et leurs libertés », le livre « qu'il faut avoir lu pour se reposer des délires tricolores de l'an dernier... »

Notre photo (La Presse d'Armor) : Loeiz ar Beg, à Paimpol, à bord du bateau restauré, le « Mad Atao »..., face à une trentaine d'auditeurs passionnés. (Pour acheter le livre, voir page 28).

BRUXELLES INFOS

Euro-Disneyland

(suite)

L'action de Max Siméoni (UPC) et de Guyonvarc'h.

Le 13 mars 1990, Max Siméoni tenait une conférence de presse au Parlement européen, réuni en session à Strasbourg, devant la presse parlementaire. Sujet : le scandale « Euro-Disneyland ». Les lecteurs du *PB* n'ignorent rien de l'affaire depuis que leur journal préféré a publié dans son numéro de février, les révélations contenues dans le récent ouvrage de Dominique Frischer, « La France vue d'en face ».

Max Siméoni a rappelé comment la Communauté européenne s'est trouvée impliquée dans ce scandale depuis l'octroi par la Banque européenne d'investissement d'un prêt de 176 millions d'écus (1,2 milliard de francs) au projet d'Euro-Disneyland de Marne-La-Vallée (cf. *PB* de décembre 1989). Antoine Waechter, en tant que président de la commission chargée des politiques régionales et de l'aménagement du territoire au PE, est venu appuyer les propos de l'élu des minorités de l'Etat jacobin en dénonçant la politique qui consiste à enrichir des intérêts privés avec des deniers publics.

Depuis le mois de janvier, Max Siméoni s'est adressé aux institutions communautaires pour que la Communauté agisse à trois niveaux :

– premièrement : que le prêt de 176 millions d'écus consenti à Euro-Disneyland soit immédiatement suspendu ;

– deuxièmement : qu'une commission d'enquête soit nommée au niveau communautaire pour étudier les procédures qui ont conduit à l'octroi de ce prêt ;

– troisièmement : que des poursuites soient engagées contre les bénéficiaires publics et privés dudit prêt devant la Cour de Justice des Communautés européennes de Luxembourg pour détournement de fonds communautaires.

Un « Disneygate » menace les hommes du Président. Affaire à suivre...

Bureau politique de l'UDB

Parmi les décisions prises par le bureau politique de l'UDB réuni le 11 mars à Rennes, signalons :

– l'appel à manifester le 17 mars, à Rennes, pour la réunification, l'enseignement du breton et l'autonomie.

– l'organisation d'une conférence de presse au siège du Parlement européen pour dénoncer le maintien en détention de Gilbert Cabon (qui ne veut s'exprimer qu'en breton devant le juge d'instruction).

– la mise sur pied du colloque international sur l'dentité bretonne, demain, le 16 juin à Nantes (voir p. 28).

Réponse de la Commission européenne

1. Dans sa réponse à la précédente question de l'honorable parlementaire, la Commission ne s'est pas limitée à justifier le prêt de la Banque Européenne d'Investissement au projet « Euro-Disneyland » par le seul fait que ce projet contribue à la création d'un certain nombre de postes de travail.

Elle a aussi souligné que l'ensemble du projet avait reçu un avis favorable également pour son contenu de haute technologie et pour l'intérêt communautaire que confère à ce projet l'interaction entre les équipements projetés et les investissements périphériques (liaisons autoroutières et ferroviaires notamment).

2. Quant à la localisation du projet, le financement, par la Banque Européenne d'Investissement, de projets comme celui qui nous occupe n'implique en aucun cas le rejet du financement d'autres projets localisés dans des régions moins développées.

La Commission rappelle cependant que l'activité de la banque n'est pas destinée exclusivement au financement de projets localisés dans les régions défavorisées de la Communauté.

3. La Commission n'a pas connaissance de l'octroi par les autorités françaises d'une aide publique, au sens de l'article 92.1 du Traité CEE, de FF 470.000 pour chacun des 7.600 postes de travail à créer par le projet Euro-Disneyland. Elle remercie l'honorable parlementaire pour cette information et ne manquera pas d'interroger les autorités françaises à ce sujet.

NB : affaire à suivre, évidemment !



L'UDB du MORBIHAN : les limites du recensement

A propos du recensement, la fédération de l'UDB du Morbihan :

– tient compte du fait que certaines sommes versées par l'État aux communes dépendant de leur population. Elle ne veut donc donner aucune chance supplémentaire à l'État de défavoriser la population bretonne ;

– souhaite que le recensement apprécie correctement l'émigration des jeunes Bretons et le chômage, ce qui permettra de mesurer l'insuffisance de la décentralisation économique.

Elle demande donc de fournir aux agents du recensement les seuls renseignements nécessaires pour atteindre ces deux objectifs.

A une époque où les fichiers ont tendance à se multiplier, et où la langue bretonne est toujours écrasée par les « grands » partis politiques français dès qu'ils sont au pouvoir, la fédération UDB du Morbihan s'associe sans réserve aux appels de boycott partiel de la majorité des associations bretonnes.

Démocratie nantaise

Lundi soir 12 mars à Nantes, 5 des 6 élus de l'intergroupe municipal (dont les deux UDB) recevaient les électeurs dans la salle de l'ancienne manufacture des Tabacs.

250 personnes ont participé à cette soirée, dont beaucoup de représentants d'associations intéressés par les attributions municipales de l'un ou l'autre des élus.

La soirée a été active, et la qualité du dialogue a été relevée par les participants, dont beaucoup ont regretté – à minuit – que la soirée soit si courte !

PÊCHE

● Dans le cadre d'un contrat de modernisation, le port de Lorient va bénéficier de 110 millions de francs sur 5 ans.

● Les pêcheurs artisans au chalut de fond de Lorient et du Croisic s'inquiètent de l'activité croissante des chalutiers belges dans le golfe de Gascogne. Ces chalutiers utilisent des « charrues à soles » qui retournent les cailloux et dégradent les fonds.

● La baie de Douarnenez reçoit chaque jour 10 tonnes de nitrates apportées par les rivières qui s'y jettent.

Réponses à M. SIMÉONI

RN 164 : La commission européenne plus optimiste que le préfet de région

Réponse de la Commission européenne sur la RN 164 Montauban-Châteaulin

Monsieur le Député,

En réponse à votre lettre du 3 novembre 1989 concernant l'aménagement de la RN 164 dans le cadre de l'Opération intégrée de développement de la Bretagne centrale, je vous fait part des informations sollicitées.

Dans le cadre de l'Opération intégrée de développement de la Bretagne centrale, décidée par la commission le 15 décembre 1987, la modernisation de la RN 164 constitue en effet une mesure importante représentant un coût total de 280 millions de francs, dont 130 millions de francs financés par le Feder, entre 1987 et 1991.

A ce titre, ***neuf opérations sont prévues,*** *à savoir* ***les déviations de la Garenne-Ty-Blaise, Carhaix, Plouguernével, Caurel, Merdrignac, St-Meen-le-Grand, et les créneaux de dépassement de La Prenessaye, Bos-Josselin, La Croix du Taloir. Certains de ces travaux sont prévus en 2x2 voies, d'autres étant réalisés en 1x2 voies dans un premier temps. A cet égard, il faut noter que les acquisitions foncières et les ouvrages d'art sont tous effectués en 2x2 voies, ceci permettant à terme l'aménagement de l'ensemble en 2x2 voies.***

Compte tenu des délais nécessaires pour l'instruction des dossiers, les procédures d'expropriation et d'enquête d'utilité publique, ***seul le chantier de Merdrignac est actuellement en cours.*** *Les créneaux de La Prenessaye et de Bos-Josselin seront mis en chantier d'ici la fin de cette année et* ***l'ensemble des chantiers sera ouvert dans le courant de l'année 1990.***

La Commission est tenue informée de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures prévues dans l'OID, dans le cadre du ***Comité de suivi de cette opération ainsi que par les rapports annuels d'exécution.*** *La Commission peut ainsi s'assurer du déroulement normal des actions.*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. Bernardini

Réponse du préfet de Région

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu par lettre du 6 novembre 1989, appeler mon attention sur le projet de modernisation de la RN 164 entre Châteaulin et Montauban-de-Bretagne, et avez sollicité quelques précisions sur l'état d'avancement de cette opération.

Vous vous interrogez notamment sur la conformité des travaux en cours ou prévus avec les objectifs du Fonds Européen.

Je crois pouvoir dissiper vos inquiétudes à ce sujet et tout particulièrement sur la destination exacte des crédits communautaires affectés à la modernisation de la RN 164. En effet, au risque de devoir contredire quelque peu les articles de presse auxquels vous faites allusion, je puis vous confirmer que le cadre de la négociation qui a conduit aux engagements financiers de l'OID et du Contrat de Plan État-Région (1989-1993) est fidèlement respecté. Il aboutissait à la répartition suivante : 121,5 km à 2 voies (75 %) ; 17,5 km à 3 voies (10,8 %) ; 23 km à 2x2 voies (14,2 %).

Tous les travaux qui se réalisent et sont programmés dans l'OID et le Contrat de plan sont conformes à cet objectif, y compris la déviation de Merdrignac.

Au-delà de ces engagements, c'est-à-dire de 1993, des aménagements en 2x2 voies de cet itinéraire ne sont pas à exclure mais ils devront faire l'objet d'une négociation entre l'État et ses partenaires locaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Jacques Guérin

NDLR : Notons que la Commission européenne est beaucoup plus optimiste que le préfet de Région sur l'avancement des travaux, la préfecture (et le pouvoir) ne voulant pas trop s'engager.


O.F. 2/3/90

Saint-Nazaire

A New York, le bagad de Saint-Nazaire veut étonner les Américains

EUROPE-INFOS

Europe Centrale et Orientale : aide communautaire pour la formation

Parmi les nombreuses initiatives prises récemment par la Communauté en faveur de l'Europe centrale et orientale, il faut relever deux propositions du Conseil (instance réunissant les gouvernements des 12 États membres) qui sont actuellement étudiées par le Parlement européen : un programme de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur (résumé sous le sigle Tempus) et une Fondation européenne pour la formation. Il s'agit, dans les deux cas, d'améliorer à terme les conditions de l'enseignement et de la formation post-secondaire en Europe centrale et orientale, et dans un premier temps, en Pologne et en Hongrie. Pour ces deux États, l'aide communautaire entrera en vigueur dès l'année universitaire 1990-91.

Dans le but d'améliorer l'efficacité du programme TEMPUS et de la Fondation européenne pour la formation mais aussi pour éviter que l'aide aux populations d'Europe centrale et orientale ne se transforme insidieusement en une subvention déguisée aux entreprises d'Europe occidentale à la recherche de personnel qualifié pour la conquête de nouveaux marchés, nous avons déposé avec Max Siméoni un certain nombre d'amendements aux textes initiaux qui seront votés par le Parlement européen, lors de sa prochaine session plénière à Strasbourg, le 3 avril 1990. Ces amendements visent essentiellement quatre objectifs :

1. Favoriser, avec l'aide financière et technique de la Communauté, la coopération entre les régions de l'Europe occidentale et leurs homologues d'Europe centrale et orientale. Cet objectif nous paraît essentiel pour accélérer la reconstruction économique, sociale et culturelle en Europe centrale et orientale mais aussi pour éviter que le « recentrage » inévitable de la politique européenne ne se fasse au détriment des régions périphériques de la Méditerranée et de l'Atlantique. L'enjeu est immense et déterminera l'avenir de l'Europe.

2. Accompagner des aides prévues pour l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères en Europe centrale et orientale d'aides comparables pour l'enseignement des langues d'Europe centrale et orientale dans les États de la Communauté et d'aides à l'enseignement et à l'apprentissage de l'espéranto dans l'ensemble de l'Europe (1).

3. Eviter toute discrimination à l'encontre des jeunes issus de minorités ethniques, linguistiques et/ou culturelles, tant d'Europe centrale et orientale que d'Europe occidentale.

4. Associer le Conseil consultatif des collectivités régionales et locales de la Communauté et les représentants des partenaires sociaux au niveau européen aux travaux du conseil de direction de la future Fondation européenne pour la formation.

En vue de futurs projets de coopération, sont intéressés, en Bretagne, par ces deux propositions communautaires, les collectivités régionales et locales des établissements d'enseignement et de formation post-secondaire ainsi que les associations de jeunes et les responsables de publications étudiantes à vocation internationale ou européenne. « Le Peuple Breton » tient à leur disposition les textes officiels de la Communauté, qui recensent dans le détail les types de projets de coopération transeuropéens qui pourront bénéficier d'une aide financière et/ou technique de la Communauté.

C. Guyonvarc'h

Note : (1) L'espéranto, créé en Pologne, est beaucoup plus pratiqué en Europe centrale et orientale que dans nos pays et demeure aujourd'hui, malgré la domination de la langue russe au cours de ces 40 dernières années, un outil privilégié de communication pour les scientifiques et les intellectuels de cette partie de l'Europe. A ce titre, l'espéranto peut apparaître comme un antidote efficace à l'impérialisme linguistique et culturel qui n'est que le ressort de l'impérialisme économique.

Autodétermination d'Euskadi, par Yves Jardin

Le 15 février dernier, le Parlement autonome basque siégeant à Gasteiz (Vitoria) s'est prononcé en faveur du droit d'Euskadi à l'autodétermination.

Un texte présenté conjointement, après une longue négociation, par le Parti Nationaliste Basque (PNV) Euskadiko Eskerra et Eusko Alkartasuna, a obtenu 38 voix sur 75 (les 13 députés d'Herri Batasuna n'ont pas pris part au vote ; il y a eu 23 voix contre, dont celles des 19 députés socialistes, et un vote blanc). Le texte voté définit le droit à l'autodétermination du pays basque comme celui de « décider librement et directement son statut politique, économique, social et culturel » soit « avec son propre cadre politique », soit « en partageant sa souveraineté avec d'autres peuples ». Mais dans le même temps le texte reconnaît la validité des institutions basques actuelles (approuvées lors de leur création par une faible majorité, dans le cadre d'une constitution rejetée par la majorité des Basques et d'un démenbrement du Pays basque par l'exclusion de la Navarre de la communauté autonome basque) en précisant qu'elles correspondent à un moment donné, et en définissant la « construction nationale », comme « dynamique et graduelle ».

Herri Batasuna aurait pu voter un paragraphe commun au texte des trois partis



Le leader d'E.A.

(PNV-EE-EA) et à son propre texte, mais cela supposait que le vote ait lieu point par point, mais le président de séance, membre du PSOE, imposa pour la première fois le vote sur le texte global, ce qui ne pouvait qu'entraîner la non-participation au vote des députés d'Herri Batasuna qui, pour la première fois, participaient aux travaux du Parlement de Gasteiz.

Certes, il s'agit là d'un vote historique et ainsi « Enbata » du 22 février titre à la une : « Euskadi et sa liberté, proclamé à Gasteiz ». Certes, le droit à l'autodétermination a été reconnu le 15 février, mais dans le cadre des institutions et de la Constitution espagnoles actuelles, « une autodétermination indéterminée en quelque sorte » selon « Euskadi-information » qui considère que « nous sommes loin encore de l'exercice effectif du droit d'autodétermination de l'ensemble du peuple basque ».

Le vote prononcé le 15 février n'a cependant pas eu tout le retentissement historique qu'il aurait dû avoir : ce n'était qu'un point de l'ordre du jour parmi d'autres, avec des temps de parole et de réponse limités ; il n'y avait aucune chaleur patriotique sauf chez le porte-parole d'Herri Batasuna ; les représentants d'Iparralde (Pays basque Nord) ne pouvaient s'exprimer et ceux de Navarre étaient absents ; les leaders du PNV (Arzallus) et d'Eusko Alkatasuna (Garaikoetxea) n'étaient pas là.

Malgré cela c'est encore trop pour les médias espagnols ; ainsi « Diario 16 » déclare le 15 février : « Le débat sur le droit d'autodétermination est objectivement un pas en arrière ».

C'est sans doute trop pour le gouvernement du « socialiste » Gonzalez qui déclarait il y a quelques semaines : « tant que les socialistes sont au pouvoir, l'unité de l'Espagne ne sera pas remise en cause ».

C'est sûrement beaucoup trop pour les militaires espagnols. Après le débat du 15 février, le commandant de la 4e région militaire a déclaré que les militaires étaient

(Suite au bas de la page 18)



Des pays qui se vident

RDA, IRLANDE

L'on parle beaucoup des Allemands de RDA qui « votent avec leurs pieds » en continuant à émigrer malgré la libéralisation du régime et l'organisation d'élections libres : à la mi-février, la moyenne des départs était de 1.800 par jour depuis le 1er janvier (1). Cela consacre l'échec économique d'un certain type de socialisme.

Mais il y a en Europe un autre pays qui continue à se vider de sa population. Il s'agit de la République d'Irlande où le nombre d'émigrants, après avoir très nettement diminué à la fin des années 60, est en rapide augmentation : 27.000 départs en 1986, 35.000 en 1987, 38.000 en 1988 et 46.000 en 1989, chiffre qu'il faut, selon un spécialiste irlandais de l'émigration, nettement majorer de 10.000, ce qui fait donc 56.000 émigrants en 1989 ; la situation risque d'être pire en 1990, et le nombre officiel d'émigrants de dépasser le record de 55.000 départs en 1955 (2).

Evidemment l'on n'en est pas au rythme de 1.800 départs par jour, mais de 150 par jour, mais sur une population de 3,5 millions d'habitants, cela est énorme et représente 1,5 % de la population, soit un pourcentage proche de celui des départs de RDA par rapport à la population totale. Dans le même temps, l'excédent des naissances sur les décès, malgré le taux de natalité le plus élevé en Europe après l'Irlande, représente un croît d'un peu plus de 27.000 personnes par an, soit moins de la moitié du nombre des émigrants de 1989. Ainsi l'Irlande peu à peu se vide.

La situation est particulièrement dramatique dans le Connemara, au centre-ouest de l'Irlande. Ainsi les membres de l'équipe victorieuse de football gaëlique en 1983 ont-ils en grand nombre émigré et dans beaucoup de villages du Connemara il devient impossible de former une équipe complète de football (2). Une telle situation est comparable à celle de l'extrémité ouest de la Bretagne, notamment dans le Cap, ou du Centre-Bretagne ; mais elle est sans doute pire encore dans le Connemara.

Cette émigration se dirige essentiellement vers la Grande-Bretagne, où les Irlandais peuvent rentrer sans passeport, et dans une moindre mesure vers les Etats-Unis devenus plus exigeants en matière de qualification professionnelle. Pour le Connemara, l'on pourrait dire aussi du point de vue démographique, par allusion à la dernière affiche de l'UDB, « Londres nous pompe ».

Une telle situation est le résultat d'une politique libérale du gouvernement irlandais qui contraint 20 % des Irlandais au chômage et qui force les jeunes Irlandais à partir vers Londres où ils n'ont souvent comme ressource que les « restaurants du cœur » locaux, et comme abri que les centres d'hébergement de l'Eglise catholique irlandaise en Angleterre (2). Elle est aussi le résultat de la politique de la CEE, qui privilégie l'axe Milan-Rhin-Londres et qui contraint les régions les plus à l'ouest de l'Europe, à la mort lente, à la gériatrie et au tout-tourisme. Et les choses ne vont pas s'arranger à partir du début de 1993, tant pour l'Irlande que pour la Bretagne, tant pour le Connemara que pour le Poher.

Y.J.

(1) « Le Monde » du 14-2-1990.

(2) « Le Monde » du 10-2-1990. « Une Irlande sans Irlandais », p. 21.

(Suite de la page 17)

« prêts à défendre l'intégrité territoriale avec (leurs) propres vies ».

Tout cela augure mal de l'exercice effectif des Basques du droit d'autodétermination. Pourtant il est illusoire de croire que l'on pourra résoudre un problème politique par une solution autre que politique ou par le maintien d'un statu quo institutionnel refusé par une partie importante des Basques. (Sources : « Enbata », « Euskadi-Information », « Le Monde »).

Objecteurs recherchés

Association Dastum (collecte, conservation, analyse et diffusion du patrimoine culturel breton) cherche deux objecteurs de conscience pour le mois de mai ou novembre prochain. Travail proposé : documentation ou traitement des archives sonores.

Candidatures à adresser à DASTUM, BP 2518, 35025 Rennes Cedex, tél. 99.78.12.93.

ILE DE LA RÉUNION

Manifestation pour la liberté d'expression...

(de notre correspondant)

Nous y sommes allés... toute la famille... jusqu'au petit dernier de trois ans ! Oui, nous sommes allés à la manif des casseroles ce mercredi 7 mars, qui se déroulait dans les rues de St-Denis, la « capitale » de La Réunion. Mais on est rentré de bonne heure parce qu'il y avait le repas à faire cuire.

Et il y en avait du monde, chacun avec sa casserole. Une véritable marée humaine... 25.000 manifestants diront les organisateurs... 3.500 prétendra RFO, la télé officielle à « Dieu François », pour l'Outre-mer.

15.000 à 20.000 manifestants venus de tous les coins de l'île ont donc répondu présent pour demander le maintien de la chaîne privée locale : Télé-Freedom, qui fonctionne depuis 4 ans, sans redevance, et bien sûr sans autorisation, simplement grâce à la « pub » et la bonne volonté de ses animateurs.

Etait-elle si gênante, cette télé ? Devenait-elle dangereuse ? Ou bien, plutôt, sa totale indépendance demeurait-elle une véritable provocation vis-à-vis du pouvoir parisien ? Toujours est-il que le CSA (Comité supérieur de l'audiovisuel) avait décidé de l'interdire pour la remplacer par une chaîne à péage, sous-traitante de Canal +. Cela, la grande majorité des Réunionnais ne pouvait l'accepter. Paris avait choisi pour eux, à leur place, et qui plus est, une télévision pour les riches. Dès lors Télé-Freedom devenait celle des pauvres et en même temps le symbole de la lutte pour la liberté d'expression.

Ce sont surtout des pauvres qui ont défilé dans les rues de St-Denis ; dois-je vous dire que la pauvreté, ici comme ailleurs, correspond pour une grande part à une certaine couleur de peau ? Cela ne vous étonnera pas, je suppose ?

Et puis, ça a dégénéré... Qui a commencé ? Des éléments incontrôlés ou des CRS qui auraient chargé la foule devant la préfecture, sans sommation ? La réponse est-elle vraiment si importante, à dix mille kilomètres d'une métropole qui a toujours voulu ignorer les problèmes raciaux de ses anciennes colonies et des responsabilités de la France dans la situation actuelle des DOM.

(Suite de la page 18)

Qu'on sache au moins que des blancs, métropolitains français de surcroît (il y a très peu de créoles dans la CRS et ils ne sont bien entendu pas mutés ici !) armés et casqués ont encore joué de la matraque et du gaz lacrymogène contre des Noirs... J'ai honte d'être né Français, d'être Européen, d'être ce qu'on m'oblige d'être et que de toute façon je ne suis pas un « petit » symbole du colonialisme français à La Réunion. Je suis Breton et j'en suis fier.

C'était la guerre civile à St-Denis, hier soir. Une guérilla plutôt à la « libanaise », mais heureusement sans les fusils... Des petits groupes de manifestants répandus à travers la ville mettaient le feu aux poubelles et bombardaient à coups de galets les cars et les blindés légers des CRS qui les traquaient. Résultat, après une longue soirée d'émeute : des dizaines de blessés, dont certains gravement, des magasins pillés, la ville comme au lendemain d'un cyclone (je cite plusieurs journalistes). A qui la faute ? Il y a longtemps déjà qu'un climat d'agressivité couve ici... 38 % de chômeurs, l'assistanat généralisé, les bonnes places pour quelques-uns, la délinquance, la drogue ou la migration et le racisme parisien (120.000 Réunionnais vivent en France) pour les jeunes et un très sérieux problème d'identité pour les Créoles de La Réunion.

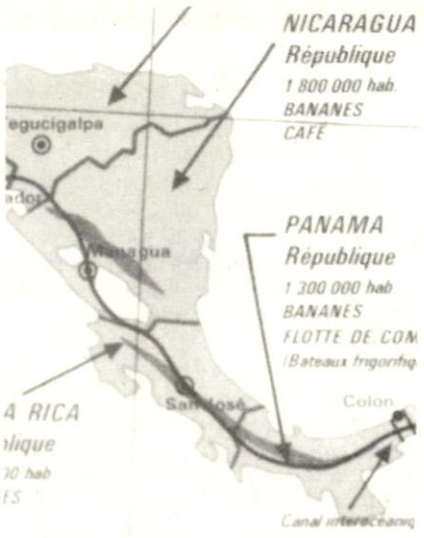
Hier soir, dans la tête des manifestants que les forces de l'ordre matraquaient, il n'y avait pas que le droit à la liberté d'expression ; il y avait aussi et surtout le droit à la liberté tout court, le droit à la différence, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit du peuple créole de La Réunion à choisir son propre destin, avec l'aide économique de la France qui porte les responsabilités du non-développement actuel.

Hier soir, des policiers zoreils ont tapé sur des Créoles réputés pour leur douceur et leur gentillesse, leur sens de l'accueil. C'est sans doute comme cela que l'Etat français espère endiguer la vague de xénophobie que nous subissons depuis quelques années et qui enfle, qui enfle, qui enfle ?

A.D.

Nicaragua
Lassitude et volonté de paix

Avant les élections du 25 février, de nombreux sondages donnaient l'avantage à Daniel Ortega, candidat des sandinistes. Mais, outre le fait que la sincérité des réponses était mise en cause par les partisans de Violeta Chamorro, l'écart entre les deux candidats s'était réduit à la veille du scrutin. C'est en fin de compte Violeta Chamorro, candidate de l'Union Nationale d'Opposition (UNO) qui l'a nettement emporté sur le candidat sandiniste par environ 55 % des voix.



Il n'est pas question de contester la légitimité du scrutin, surveillé par des observateurs internationaux, dont l'honnêteté n'est pas à mettre en cause et qui constitue un exemple pour les pays voisins ou pour les pays d'Amérique Latine où des élections réellement libres, n'en déplaise aux USA, constituent une rare exception.

Comment expliquer la défaite des sandinistes ? Certes le charisme de Mme Chamorro, veuve d'un journaliste assassiné par Somoza en 1978, a pu jouer et l'on peut à cet égard la comparer à Cory Aquino aux Philippines, à Benazir Bhutto ou à Ertha Trouillot, qui vient d'être désignée comme présidente provisoire d'Haïti.

Il y a d'autres raisons qui expliquent le succès de V. Chamorro, mais qui sont trop souvent présentées de façon partielle et partiale par la plupart des journaux et des médias.

Ainsi la campagne des sandinistes aurait été trop idéologique. Mais est-ce que présenter de façon réelle certains problèmes est un défaut.

Les sandinistes auraient manipulé l'opinion, notamment en forçant des paysans venus de loin ou des fonctionnaires à participer à de gigantesques meetings triomphalistes. Mais l'on oublie dans le même temps de dire que pendant la campagne électorale, les « contras » ont continué à attaquer les sandinistes dont une cinquantaine ont été assassinés.

Les pays occidentaux et la plupart des journalistes de ces pays ont présenté le Nicaragua sandiniste comme une dictature. Certes il y avait des prisonniers politiques, mais près de 1.200 d'entre eux ont été libérés le 9 février. L'on oublie que la peine de mort a été supprimée après 1979 et que les tortures ont disparu ou quasiment depuis la chute de Somoza. Cela n'empêche pas cependant le président Bush de faire l'éloge du président Cristiani du Salvador pour « son engagement pour la démocratie ». Quand l'on sait ce qui se passe au Salvador ou au Guatemala, on peut se demander ce qu'est la démocratie pour les États-Unis de Bush.

Les journalistes mettent souvent en avant les difficultés économiques, aussi réelles que l'inflation galopante. Mais ils se gardent bien de dire qu'après la victoire des sandinistes en 1979, les USA et les organismes financiers internationaux *ont coupé toute aide économique et tout crédit au Nicaragua*. Le poids de la conscription est tout aussi réel, mais pourquoi ne pas rappeler en même temps que le Nicaragua a été victime après 1979 d'attaques directes des États-Unis, qui n'ont pas hésité à mouiller des mines au large des côtes, ou d'attaques des « contras » armés et financés (parfois illégalement et anticonstitutionnellement) par les États-Unis.

Ce sont ces menaces qui expliquent la lourdeur de la conscription et le poids économique des dépenses militaires. Mais on se garde bien de vous le rappeler.

Il est difficile de dire quel va être l'avenir du Nicaragua. Ce qui est sûr en tout cas c'est que les États-Unis ont rétabli leur aide économique au Nicaragua.

La victoire de l'opposition ne doit pas faire illusion. L'UNO ne dispose pas de la majorité parlementaire qui lui permettrait de modifier la constitution, elle ne dispose même pas avec 51 sièges de la majorité absolue, qui est de 56. Le Front Sandiniste de Libération Nationale, au pouvoir jusqu'au 25 avril, dispose de 39 sièges. Il reste de loin la principale force politique car l'UNO est une coalition de 14 partis, depuis les communistes jusqu'à d'anciens somozistes et l'on voit mal comment elle pourrait se maintenir.

Le président Ortega a accepté la victoire de l'opposition aux élections et le changement démocratique de gouvernememt. Cependant les sandinistes souhaiteraient garder le contrôle de l'armée. Ils demandent en tout cas la dissolution des milices des « contras », les « contras » demandent au préalable la dissolution de l'armée sandiniste, oubliant qu'il s'agit de l'armée d'un pays souverain, et non celle d'un parti ou une milice privée. Si les milices des « contras » ne sont pas dissoutes, l'on risque de voir assez rapidement réapparaître des assassinats de personnalités ou de partisans des sandinistes, et se recréer peu à peu un climat de guerre civile. Cela ne pourrait qu'aller à l'encontre de la nécessaire démocratie et détruire définitivement les espoirs nés de la chute de Somoza en 1979.

Y.J.

Pourquoi se gêner ?

Le congrès a voté, il y a quelques mois, une loi autorisant les représentants des autorités américaines à arrêter, n'importe où dans le monde, n'importe quel étranger poursuivi par la justice américaine.

Le 28 février dernier la Cour Suprême des États-Unis a décidé que les autorités américaines ont le droit, en l'absence de tout mandat judiciaire, d'effectuer des fouilles au domicile des ressortissants étrangers et de procéder à des saisies en dehors du territoire des États-Unis [1].

Il ne s'agit pas là de décisions théoriques. Elle sont en fait déjà entrées en application : par l'arrestation hors des États-Unis d'un Palestinien accusé de participation à un détournement d'avion, et surtout par la saisie au domicile du général Noriega, lors du raid américain au Panama, de divers documents.

Cela ne peut que renforcer le rôle de gendarme des intérêts occidentaux, joué par les États-Unis dans le monde et surtout en Amérique Latine, et illustré par l'intervention américaine contre le Panama en décembre dernier, alors que l'opinion internationale était occupée par ce qui se passait en Roumanie. Certes le gouvernement américain a réussi à s'emparer de la personne de Noriega, mais au prix de nombreuses victimes (au moins un millier) dans la population panaméenne, peut-être aussi nombreuses que celles de Ceaucescu et de la Securitate lors de la révolution de décembre en Roumanie, victimes dont le nombre a été nettement exagéré (que l'on se souvienne des manipulations de l'opinion lors de la révélation de l'existence du charnier de Timisoara). Il ne s'agit pas là d'une victoire glorieuse, obtenue au bout de plusieurs jours, par vingt-sept mille soldats américains dans un pays de moins de deux millions et demi d'habitants.

Ce rôle de gendarme est marqué aussi par les initiatives américaines en matière de lutte contre la drogue. Les USA ont mis en accusation le général Noriega (ancien agent de la CIA), qui se considère comme un prisonnier de guerre et demande à être jugé par un tribunal international ; sans vouloir défendre ici Noriega, comment peut-il être jugé aux États-Unis si ceux-ci ont été victimes de ses agissements. Les USA ont pris l'initiative de la réunion à Carthagène en Colombie à la mi-février, d'un sommet anti-drogue réunissant les présidents des États-Unis, de Colombie, de Bolivie et du Pérou. Cette conférence ne peut que renforcer l'emprise des États-Unis dans la région, ne serait-ce que par l'importance des moyens techniques de surveillance employés ; il ne faut donc pas s'étonner des actions de guérilleros colombiens à la veille de la venue de M. Bush.

Près de trente ans après l'échec de l'Alliance pour le Progrès, lancée en Amérique Latine par Kennedy, les Américains ne veulent toujours pas voir certaines réalités en face. Ainsi parler de la réduction de la demande est utopique tant que subsiste la misère dans les ghettos noirs des grandes villes des Etats-Unis. Evoquer comme solution l'arrêt plus ou moins brutal, de la culture de la coca est une hypocrisie : quelle ressource autre trouveront les paysans des Andes, quand l'on sait la faiblesse des cours des autres produits agricoles commerciaux (récoltés au détriment des cultures vivrières) ? Mais par qui sont fixés ces cours, si ce n'est par les bourses de commerce des États-Unis et du Royaume-Uni ?

(1) *« Le Monde » du 2-3-1990.*

L'axe Chevènement-Irak : le dégoût

Rappelons quelques-unes des pièces les plus accablantes à verser au dossier d'accusation déjà épais.

Le 17 mars puis le 23 août 1988, l'aviation irakienne équipée de Mig soviétiques et de Mirage français, effectuait des bombardements chimiques contre les résistants de l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK), mais aussi contre les populations civiles kurdes. La ville d'Halabja était rayée de la carte comme le fut Gernika sous les bombes nazies. 5.000 victimes, femmes, enfants, vieillards, saisies par une mort instantanée. Nul n'a oublié ces images qui nous ont rappelé les pires atrocités de la Seconde guerre mondiale.

En janvier 1990, Bagdad passait commande au groupe français nationalisé Thomson-CSF pour 900 millions de francs d'équipements électroniques de défense ultra-sophistiqués, payés cash. L'occasion était trop belle ! Du 27 au 29 janvier, Chevènement était en Irak pour remercier Saddam Hussein, « affirmer la pérennité des liens » entre les deux Etats et vendre à l'ogre de l'Euphrate les futures versions du Mirage 2000 de l'entreprise nationalisée Dassault.

Le 28 février 1990, le « Conseil du commandement révolutionnaire irakien » publiait un décret qui abolit tout châtiment pour les hommes qui tueraient des femmes adultères membres de leur famille. Le décret s'applique à tout homme qui tue sa mère, ses filles, se sœurs, ses tantes, ses nièces ou ses cousines « coupables » d'adultère.

Le 15 mars 1990, Farzad Bazoft, journaliste britannique d'origine iranienne, était pendu à Bagdad, cinq jours après la sentence de mort prononcée à son encontre pour « espionnage ». A la suite de cette exécution, « Le Monde » qui, plusieurs mois durant couvrit plus que généreusement l'avant-congrès du PS pour le résultat que l'on sait, écrivait dans son éditorial du 16 mars : « La barbarie n'a – hélas – rien de surprenant de la part d'un régime policier pour lequel la répression sanglante et les assassinats d'opposants politiques, à l'intérieur comme à l'étranger, sont de longue date une méthode de gouvernement (...). Dans le passé, l'Occident – et notamment la France – n'a que trop fermé les yeux sur les abus commis à Bagdad ».

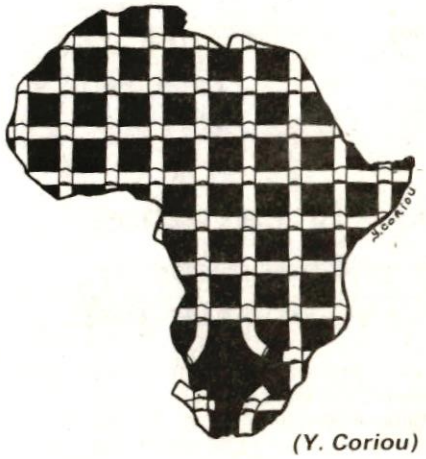
Chevènement, qui s'est présenté maintes fois comme le fils spirituel de Debré, est paraît-il à la gauche du PS. Il fut une époque où les socialistes français, moins « réalistes » traitaient ce genre de personnages de « vieille ganache ». Mais existe-t-il encore un Parti socialiste en France ?... Evoquant son récent voyage en Irak, Chevènement affirmait, quelques jours avant l'exécution de Farzad Bazoft, qu'il ne laisserait pas ternir « les relations de confiance que la France entretient avec les Etats de la région, et particulièrement l'Irak ». Bravo Machiavel, tu es parfait dans ton rôle de pousse-au-crime. Mais laisse-moi te dire que je forme des vœux pour que ta prochaine visite de courtoisie à Bagdad soit un voyage sans retour. Alors la morale serait sauve.

Militant socialiste de toujours, je n'ai jamais rien attendu de la droite, notamment de Chirac, ami personnel de longue date de Saddam Hussein. Mais je n'accepte pas qu'une gauche hypocrite, faux-cul, foule aux pieds l'idéal démocratique, internationaliste et pacifiste auquel je crois. Aujourd'hui, j'ai la haine comme tant de jeunes de ma génération. Les coupables devront payer un jour pour le mal qu'ils font.

Hervé GUÉGUEN

A VENDRE

Cède à prix intéressant le fonds d'un restaurant-crêperie de bon standing, à 20 km de Barcelone. Écrire « Ti Breizh », Calle Union 45, 08330 Premia de Mar (Espagne).



(Y. Coriou)

Libération de Mandela.

Deux livres importants : Un livre indispensable : l'atlas de Bretagne, de Skol Vreizh

Un événement

Un évènement attendu depuis plusieurs années, il vient de paraître, avec ses 64 pages de cartes et plus de 100 documents. On retrouve, parmi les auteurs, P.Y. Le Rhun, Jean-René Le Quéau et C. Canevet, de la commission « géographie » de Skol Vreizh[1], de Loeiz Laurent et des cartographes de l'INSEE de Rennes. En outre, des spécialistes de l'université de Haute Bretagne (Jean Mounier pour la météorologie, Jean Pihan pour la cartographie politique) ont apporté leur contribution. La jaquette de couverture porte une magnifique photo de satellite réalisée par le Centre de météorologie spatiale de Lannion (une perturbation du 17 septembre 1989). Au verso, la mention du soutien des cinq Conseils généraux bretons sous forme d'achat de livres, la Loire-Atlantique ayant été le premier acquéreur. Logique puisque l'ensemble de l'atlas concerne la Bretagne historique, ce qui, sur le simple plan économique, s'imposait aussi tant est grande l'influence de la métropole nantaise.

Intégralement réalisé en quadrichromie – imprimé à Rennes, façonné à Muzillac –, l'atlas est une illustration pertinente de la qualité du travail de documentation, de recherche, de cartographie, de réflexion qui se fait actuellement en Bretagne.

La première carte – après la photo de satellite – est une carte portugaise de 1559 sur laquelle la Bretagne figure au centre, proche des trois finisterres, irlandais, cornouaillais et ibérique. D'autres cartes montreront plus loin l'importance capitale des grands flux maritimes qui passent près de nos côtes, sans retombées positives suffisantes, à l'heure actuelle.

Le relief, la géologie, le climat – avec des écarts considérables d'un endroit à l'autre du pays, la teneur de l'eau en nitrates, la carte marine, les paysages agraires, le peuplement, les mouvements démographiques, le poids des villes... Pas de lacune dans cet ensemble bien fait, et une cartographie excellente de l'industrie comme de l'agriculture. L'originalité la plus grande réside dans les cartes de la culture bretonne, avec les journaux, les classes en breton, les éditions, les associations culturelles, avec une densité qui impressionne. Musique, danse (cercles celtiques, écoles de musique chorales) et lutte sont sur une autre carte, aussi originale et instructive, et la carte des grands rassemblements (des pèlerinages aux festivals), comme celle des médias.



La Bretagne vue par les Portugais au XVI^e siècle.

Suivez le guide

La présentation d'une page et demi est essentielle. Elle éclaire chaque ensemble de cartes et le commente. Avant de consulter une carte, le lecteur a donc intérêt à consulter le paragraphe correspondant de la présentation.

JJM

On peut commander l'atlas de Bretagne au PB : 150 F + 17 F de frais de port et d'emballage.

(1) *L'institut culturel a fourni une avance sur recettes et les équipements de dessin pour les cartographes de l'INSEE, Skol Vreizh a assuré le secrétariat, la coordination, et commercialise l'ouvrage.*

Les minorités et leurs droits depuis 1789

En 1989 a eu lieu le « colloque d'Amiens » organisé par le CRISPA et le groupement pour les droits des minorités sur le thème « la Révolution de 1789 et les minorités ». La coordination était assurée par Alain Fenet, du GDM, actuellement professeur à l'université de Nantes. Le thème nous concerne tous. Le volume de 288 pages qui en résulte (éditions de l'Harmattan, Paris), est riche d'informations et de réflexions, même si les communications sont d'un niveau inégal.

C'est surtout le premier texte sur « minorités et différences dans les cahiers de doléances », qui nous laisse sur notre faim. L'auteur y note une aspiration à l'uniformité que viennent démentir en masse les cahiers de doléances des paroisses bretonnes, où l'on demande très souvent « le maintien des droits et privilèges de la Bretagne », aspiration qu'on devait aussi trouver en Provence, Languedoc, Alsace, etc... D'autre part, le contrôle de la rédaction par la bourgeoisie déjà bien organisée explique les ressemblances entre cahiers souvent inspirés d'un modèle commun.

La suite est mieux inspirée, comme le passage sur la confusion entre nationalité et citoyenneté, celui sur l'attitude de l'État nation qui exclut les minorités. On voit ensuite comment l'internationalisation des droits de l'homme aboutit à mieux poser le problème, sans fournir une véritable protection.

L'État français, lui, ignore les minorités par principe, mais gère tout de même – de facto – les différences et finit par inscrire le pluralisme dans les lois. Notre ami Yves Plasseraud examine les revendications des minorités de France en 1989, montrant le bilan décevant des actions passées, les points communs entre tous les mouvements culturels nationalitaires. Quand il attribue le revirement des milieux de gauche, sensible au droit à la différence en 1975, et souvent devenu assimilationniste après 1982, à la reprise des thèmes régionalistes par l'extrême-droite, nous pensons qu'il exagère et l'évolution de la gauche et l'influence de l'extrême-droite.

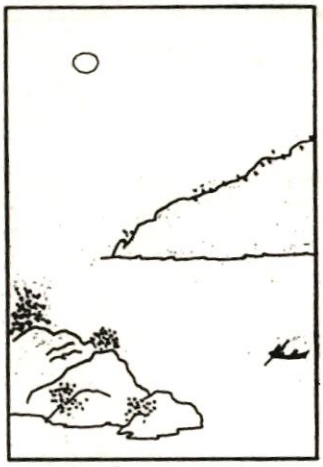
La sensibilisation des milieux de gauche aux thèmes régionalistes apparaît, dans un sondage présenté dans le P.B. de mars 1990, comme nettement plus forte que celle des milieux de droite. Le repli s'est surtout manifesté chez les élus, les parlementaires en particulier, plus que chez les élus locaux et les militants. Ce repli a accompagné l'évolution des discours ministériels, de Savary à Chevènement-Jospin et la régionalisation manquée de 1984-86. Par contre, la reprise de thèmes régionalistes par l'extrême-droite a surtout été un phénomène parisien et éphémère (1). Les 90 % de conseils municipaux de Bretagne Ouest qui se sont prononcés récemment pour une loi organisant l'enseignement du breton, marquent plutôt une prise de conscience en profondeur, ainsi que le soutien apporté par les conseils municipaux à Diwan ou aux classes bilingues du public. Les girouettes ont plutôt été les élus-godillots, nombreux notamment au PS et peu soucieux de se brouiller avec la direction, effectivement bien jacobine, du parti. C'est du moins l'analyse que l'on peut faire sur le terrain breton. Quant au bilan des actions passées, il n'est certes pas concluant ; il n'est pas non plus décevant. Un embryon de pouvoir régional existe, alors qu'il y a 20 ans, partis de gauche et futur président y étaient farouchement opposés.

Identité juive, situation de l'Islam minoritaire sont deux autres parties intéressantes d'un ouvrage qui fait le point avec un maximum d'ouverture d'esprit et de clarté.

J.J.M.

(1) *Le Figaro Magazine, le GRECE, qui suit cela en Bretagne ?*

MALGRÉ LE GIVRE



Essai sur la permanence du haïku
par ALAIN KERVERN

Diplômé de l'École nationale de Langues orientales vivantes, Alain Kervern enseigne le japonais au Centre de langues de l'université de Bretagne occidentale. Il nous livre dans cet essai une réflexion sur « la permanence du haïku », ce poème japonais formé de trois vers brefs de cinq, sept et cinq syllabes et dont la marque distinctive est d'entretenir une allusion à une saison précise. Dans un historique de la poétique orientale, Alain Kervern nous montre comment la pensée taoiste et le bouddhisme zen ont permis l'éclosion d'une forme qui ne se contente pas de cultiver « les instantanés de faits isolés, mais la délicate peinture de quelque expérience intime liée à l'histoire intérieure du poète » (p. 29). L'auteur évoque ensuite les figures de Basho, Buron, Issa et Shiki, à qui on doit la fortune d'un genre dont il décrit les avatars puisque certains théoriciens voulurent lui ôter ses traits essentiels : le nombre de pieds et l'allusion aux saisons.

Or, signale Kervern, « le nombre maximum de syllabes que l'on puisse prononcer d'un seul trait se situe autour de dix-sept » (p. 34). C'est dire combien le haïku procède « d'un rythme lié aux pulsions les plus élémentaires de l'homme », tandis que son caractère saisonnier illustre bien la « notion de cosmos interactif » (p. 20) et de fusion totale avec la nature dont on ne peut l'isoler. L'auteur se penche ensuite sur la fortune universelle du haïku, rappelant ainsi que Paol Keineg et Youenn Brusk en ont même écrit en breton. Il achève son essai par la présentation des almanac'hs poétiques, vrais réservoirs de vocabulaire destiné aux « haïkistes ».

On admire la facilité avec laquelle Alain Kervern maîtrise ses connaissances pour aboutir à une remarquable clarté d'écriture, toujours soucieux de guider le lecteur sans l'assommer d'érudition. Bien plus qu'un rigide exposé universitaire, « Malgré le Givre » est un vibrant hymne à la création poétique en général, à travers la célébration d'un genre particulier pour lequel l'auteur nous montre son attachement.

Pascal Rannou

Paol Keineg : *35 Haïku*, Bretagnes 1978 ; Youenn Brusk : *Eun Haykou Bennag*, Brud Nevez, 1984.

Culture

Propos sur la langue bretonne

Une étude de l'INSEE qui en précédera une autre...

A la veille du recensement, M. Loeiz Laurent, directeur régional de l'INSEE, annonçait la parution d'un rapport sur la langue bretonne. Ce travail de l'INSEE, intitulé « Propos sur la langue bretonne » est une première réponse aux différentes associations qui avaient demandé que le breton soit officiellement pris en compte dans le recensement du mois de mars 1990.

M. Laurent, inquiet des conséquences néfastes du boycott en ce qui concerne l'INSEE régionale, se fait l'écho de l'État pour parler de la difficulté d'inclure dans le recensement des questions du genre : « Parlez-vous breton ? » qui n'appellent pas forcément de réponse simple, par oui ou non, et qui ne tiennent pas compte du niveau de connaissance de la langue, ou de son niveau d'utilisation.

Ces difficultés sont réelles, mais c'est justement le rôle de l'INSEE de trouver des solutions appropriées. Bien évidemment, l'innovation que serait l'apparition d'une prise en compte de la langue bretonne dans un questionnaire administratif apporterait avec elle de nouveaux problèmes, ne serait-ce qu'au niveau purement technique. Nous savons bien, hélas, qu'en matière d'innovation, ce n'est pas l'administration française qui donne l'exemple !

Il y a quelques années, ce même genre de réponse était donné aux groupes qui réclamaient des panneaux bilingues aux entrées des villes : *« C'est trop compliqué, il faudrait changer les noms officiels, cela pose des problèmes techniques »*. Nous retrouvons donc le discours habituel, mélange d'incompétence et de mauvaise volonté, caractéristique des lourdeurs et archaïsmes d'un système bureaucratique qui s'oppose à toute forme de progrès social et institutionnel.

Une question comme *« Parlez-vous anglais ? »* peut aussi appeler tout un ensemble de réponses graduées, selon le niveau de compétence du sujet dans la langue considérée. Mais comment peut-on imaginer qu'elle ne soit pas posée dans un tel recensement ? Comment peut-on croire que le nombre de baignoires soit plus important que les capacités linguistiques d'une population ?

Dans l'Europe de 92, la connaissance de plusieurs langues sera un atout important de réussite économique. Il serait plus que temps que l'État sorte de ce nombrilisme linguistique, et se rende compte que la France n'est pas unilingue. L'usage de langues telles que breton, corse, occitan est d'abord source de richesse, comme autant de clés facilitant l'ouverture vers d'autres langues, comme l'anglais ou l'espagnol.

Le document de l'INSEE n'évoque pas cet aspect positif du multilinguisme, qui sera pourtant une caractéristique des sociétés futures.

« Propos sur la langue bretonne » se contente de brosser un panorama de la façon dont le breton est perçu actuellement, et les rapports entre les différentes langues sont surtout vus sous l'aspect conflictuel : breton contre français, contre anglais. Cette vision, qui est celle des interviewés, est bien sûr celle qui a toujours été véhiculée par le système français d'éducation : « Une langue, un peuple ». Il est amusant de constater que cette idéologie qui a longtemps bénéficié au français, du temps de l'expansion coloniale, se retourne maintenant contre lui, puisqu'en vertu du même raisonnement, les Français, et les Bretons, disent maintenant : *« La langue mondiale, il n'y en aura qu'une : l'anglais » !*

« Propos sur la langue bretonne » regroupe les réflexions collectées au cours de 39 entretiens avec des personnes et des familles bretonnantes ou en pays bretonnant. On y retrouve la diversité des points de vue sur l'utilité ou non de la langue, et les incertitudes habituelles de son devenir.

Rien de bien nouveau dans cette étude, si ce n'est un début de préoccupation pour la langue bretonne venant d'un organisme d'État, qui trouve son origine dans les demandes répétées des associations bretonnes.

Ces demandes, et les menaces de boycott, auraient donc déjà le mérite de faire bouger un peu les choses, espérons que le phénomène va s'amplifier, et par exemple qu'après les perturbations dues au boycott de 1990, l'INSEE reverra sa position lors du prochain recensement.

Encore qu'il ne faudrait pas attendre des miracles de ce genre de reconnaissance, de la part d'une quelconque administration parisienne. La sauvegarde de la langue bretonne étant surtout l'affaire des Bretons eux-mêmes.

Particulièrement intéressante sera pourtant l'étude lourde sur la pratique de la langue bretonne que Loeiz Laurent a obtenu du ministère des Finances pour 1991. Les protestations bretonnes contre la conduite du recensement 1990 auraient donc eu un effet positif ! Même si cette étude n'est pas l'objectif du mouvement, c'est une bonne chose pour la Bretagne et il faut reconnaître que ce sera très positif.

Alain CEDELLE

BANDES DESSINEES

La Malédiction du loup



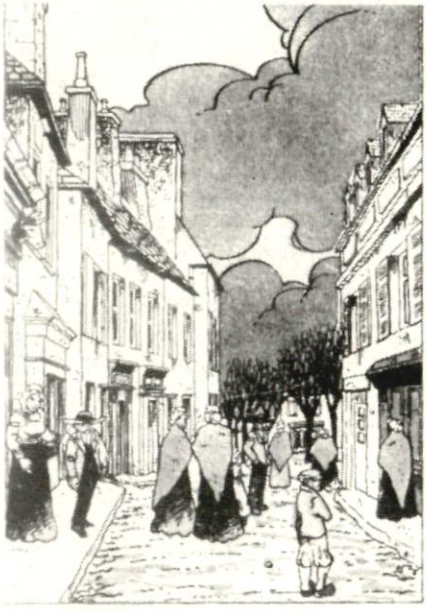
A ma mère pour son fars gwinizh.

Jean-Michel Lichou est nouveau venu dans le monde de la B.D. bretonne. Pour son entrée, il passe par la grande porte en publiant un album couleur qui s'intitule « La malédiction du loup » et qui nous plonge dans l'univers étrange des mendiants des pardons.

Quatre questions pour mieux connaître ce nouvel auteur :

Le P.B. : C'est ta première publication. Quel effet cela fait-il à un jeune dessinateur de tenir entre ses mains son tout premier album ?

J.M. Lichou : Mal ! C'est un travail qui s'est échelonné sur trois ans et demi. Ça veut dire que pendant tout ce temps, j'ai eu les planches sous les yeux presque tous les jours. Entre la livraison des planches et le retour de l'album imprimé, j'ai eu le temps de prendre du recul. Et quand on tient l'album, on ne voit plus que les erreurs aussi bien dans le scénario que dans le dessin.



Le P.B. : Pourquoi avoir publié cet album en deux versions, la bretonne et le française ?

J.M. Lichou : J'ai été contacté par Keit Vimp Beo qui cherchait à cette époque un dessinateur pour éditer une création bretonne et non pas une adaptation d'un album déjà édité en français. Pour amortir les coûts, il fallait trouver un co-éditeur qui se chargerait de la partie française. Il y a donc eu un tirage de 1.000 exemplaires en breton et de 2.000 exemplaires en français par Coop Breizh.

Le choix du sujet s'est fait sur plusieurs critères. J'ai horreur de dessiner des voitures. Le XX[e] siècle était donc proscrit.

Dans les librairies de Brest, il est facile de trouver des livres de la Bretagne.

Et les premiers recueils de photos sur la Bretagne couvrent la période de fin du XIX[e] siècle.

Entre autres, j'ai utilisé les « Carnets de croquis de F.H. Lalaisse », « Bretagne insolite » aux Editions Ancre de Marine, « Souvenirs de Bretagne » aux Editions du Chêne, « Hier Lesneven » par Jean Quinquis.

Mais le décor et les costumes font plus partie d'une ambiance que d'une application didactique. Certaines choses sont réelles, d'autres sont inventées, le but est de faire avancer l'histoire dans un environnement cohérent.

Le P.B. : Pourrais-tu concevoir une BD se situant ailleurs qu'en Bretagne ?

J.M. Lichou : Bien sûr ! Le choix du sujet de la Bretagne est finalement une facilité : dessiner des lieux que l'on connaît. Mais il doit aussi être intéressant de créer un univers auquel on est totalement étranger.

Le P.B. : Tes projets ?

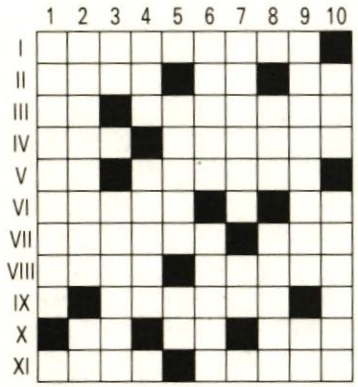
J.M. Lichou : J'ai été contacté par un dessinateur très connu : Serge Monfort pour faire son lettrage et mettre le numéro au bas des pages. C'est un boulot passionnant et en plus mal payé, ce qui ne gâche rien.

(Interview recueillie par André Morvan)

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 21

(quelques mots sont en breton)



HORIZONTALEMENT

I. Bigot et Rennais de naissance, cet académicien fut un des rédacteurs du Code Civil. – II. Véhicule légendaire ; Débute abusivement de nombreux patronymes bretons ; Disparue en Finistère, mais pas en Côte-d'Or, ni en Haute-Marne. – III. Epelé : fait comme les Celtes dans toute l'Europe ; Louais, peut-être, en Côtes-d'Armor. – IV. Boisson fermentée ; Typiquement breton, ce patronyme désigna d'abord un étranger. – V. Article défini contracté ; Sur la Côte d'Amour ou à Kerfany. – VI. On le jette, mais c'est par jeu ; Cinéaste vannetais (initiales). – VII. A deux pas de la Montagne ; Lettres de Carnac. – VIII. Récoltées dans un étier ; Ainsi fut, pour ses actes, Guy Eder de la Fontenelle. – IX. Leur chlorophylle est souvent masquée par d'autres pigments. – X. Article ; La queue du Diable ; Pas pour le blé noir. – XI. A déployé récemment une énergie quelque peu excessive ; De droite à gauche : mollusque gastéropode.

VERTICALEMENT

1. Danse dont la lointaine paternité est attribuée aux marins bretons. – 2. Fréquemment noir et blanc en péninsule armoricaine ; Epelé : Saint proche de Vannes. – 3. Terminaison fréquente ; Hinault l'était souvent, mais c'était dans l'ordre. – 4. En gaëlique, mais pas en brittonique ; Indissociable de la mer, dans l'esprit des Bretons. – 5. Débarrassé du fisc, pourquoi pas dans un lit clos ? Dérobées à Guingamp. – 6. Bien connue pour ses tours ; Se situant probablement au nord de l'Ecosse, marquait la limite Nord du monde connu par les Romains. – 7. Peu soucieuses d'éternité dans les Monts d'Arrée ; Dans un titre de Jakez Riou. – 8. Ses activités ne concernent pas les « postiers » bretons ; Trop petites pour jouer au golfe. – 9. Rien à voir avec une bouffarde irlandaise ; Fut abbé de Saint-Gildas (initiales). – 10. Guérande lui devrait son nom ; Abondant en pays de Clisson.

M. ERWAN

Solution du problème n° 20

Horizontalement :

I. Rossel ; Elf. – II. Eréac ; Etai. – III. Gît ; Pluie. – IV. Ig ; Atala. – V. Cidreries. – VI. Inéducable. – VII. Dalot ; IM (mi). – VIII. Elliant ; G.B. (Germain Boffrand). – IX. Yste ; Nor. – X. H.R. (Hugues Rebell) ; EEM (Mée). – XI. Poisson ; An.

Verticalement :

1. Régicide ; H.P. (Henri Pollès). – 2. Original ; Ro. – 3. Set ; Delly. – 4. S.A. (Armand Seguin) ; Ardoises. – 5. E.C. ; Teutatès. – 6. Parc ; Nemo. – 7. Elliant. – 8. ETUAEB (beauté) ; N.Q. (Narcisse Quellien). – 9. Lai ; Sligo. – 10. Fier ; Embrun.

INTERVIEW

L'investissement dans la culture bretonne :

« AR BED KELTIEK » a 10 ans !

L'an dernier, l'étude « Mouvement culturel breton et développement économique et social », avait attiré l'attention de beaucoup de monde. Il nous a paru intéressant d'interroger Gweltaz ar Fur, à la tête de la chaîne « Ar Bed Keltiek », chaîne qui, par ses ventes, constitue un véritable baromètre de l'état du mouvement culturel breton.

P.B. : Pourquoi le nom « Ar Bed Keltiek ? »

Il tire son origine d'une revue en langue bretonne créée par Roparz Hémon dans les années 50. A la différence de Gwalarn, ce n'était pas une revue littéraire mais un magazine du style « Al Lanv », « Breman ».

P.B. : Peux-tu nous présenter « Ar Bed Keltiek ? »

Il y a dix ans, le 1er avril 1980, naissait donc le premier magasin. En 1984 s'y est adjoint une succursale sur Brest, qui s'est transformée en magasin autonome en 1988. Un autre magasin s'est ouvert en décembre dernier à Lorient. Maintenant « Ar Bed Keltiek » est un réseau de franchise qui emploie cinq personnes. Personnellement, je tiens le commerce de Quimper et joue le rôle de semi-grossiste pour les magasins de Lorient et de Brest.

Concernant les produits, « Ar Bed Keltiek », c'est d'abord la **librairie.** Un effort de promotion est accompli pour les livres en langue bretonne. Plus de 20 % de mon chiffre d'affaires est constitué par la vente d'ouvrages en langue bretonne. Ensuite, il y a les autres livres concernant la culture des autres pays celtiques (livres en gallois, manxois, écossais, etc.).

Le rayon musique : (disques, cassettes, compact-disc). Nous nous approvisionnons nous-mêmes auprès d'éditeurs en Irlande, Écosse, Pays de Galles.

Le rayon artisanat-exposition : Régulièrement, plusieurs artistes différents viennent exposer leurs œuvres. Nous importons aussi des produits des différents pays celtiques.

P.B. : « Ar Bed Keltiek » joue aussi le rôle de centre culturel ?

Outre la vente, existe une animation autour des magasins. Nombreux sont les écrivains qui présentent leurs livres : Brekilien, Donatien Laurent, Jakez Krohen, etc... Mais aussi des musiciens comme Stivell, Servat, Meic Stevens, Gwerz, Jouin.

P.B. : Tu joues donc le rôle de découverte de talents nouveaux ?

Dans le cadre de ma démarche musicale, j'ai fait venir en Bretagne Brenda Wooton, Meic Stevens, les Dubliners.

En peinture, Carmelo de la Pinta a fait



Gweltaz ar Fur

sa première exposition ici et ensuite cinq autres expositions pour Ar Bed Keltiek. Il faut aussi mentionner d'autres artistes celtes comme Jim Fitzpatrick, illustrateur irlandais ou Courtney Davis, illustrateur gallois. Actuellement, Jean-Pierre Guirriec expose au magasin. Mais notre action culturelle nous a amenés à donner des cours de langue galloise (1981) et d'irlandais en 1986. D'ailleurs, je parle gallois.

« En tant que secrétaire de l'association Pays de Galles-Bretagne, des jumelages ont été organisés (Plomélin, Pluguffan), ainsi que des tournées de divers chanteurs gallois : Meic Stevens, Daffyd Iwan Maffia, Mabsart, et l'accueil, le pilotage de l'équipe de télévision galloise S 4 C.

P.B. : « Ar Bed Keltiek » est presque un organisme de formation ?

Oui, d'abord pour utiliser l'enseigne « Ar Bed Keltiek », la personne doit connaître la langue bretonne. Ainsi, Sten Charbonneau a travaillé ici avant d'exercer ses talents à RBO. Il en est de même de Musset, responsable au collège Diwan de Brest. Ensuite, nos magasins jouent les rôles de catalyseurs, de lieux de rencontres, d'échanges, de discussions. Ainsi, il m'est arrivé de rencontrer des gens avec leurs manuscrits et de les diriger vers des éditeurs.

P.B. : L'édition t'intéresse-t-elle ?

Oui, mais à moyen terme. Avant, j'envisage d'informatiser les stocks.

P.B. : Après avoir été musicien, tu es devenu commerçant, c'est une drôle de trajectoire !

Non. C'est le contact qui m'intéresse. Par le commerce, j'ai un contact avec des moyens différents, moyens qui me permettent de parler d'une cause qui m'est chère. D'ailleurs, je dois signaler que dans les années 70, on m'a découragé de chanter en breton et pourtant cela a marché. Lorsque l'on a fondé Diwan, on a encore entendu le même refrain et idem pour le magasin.

P.B. : Peux-tu nous dire ce qui se vend le mieux ?

Parmi les ouvrages en langue bretonne, *Lara Kervella* est un best-seller. En bandes dessinées, *Klaskerien Vara ar Pardoniou* vient en tête. Dans les autres domaines, c'est « L'Histoire de la Bretagne et des pays celtiques » de Skol Vreizh.

Dans le rayon musique, Gwerz marche très bien. Les premiers mois, j'ai fait 25 % des ventes totales de Gwerz. Puis viennent le chanteur irlandais Davy Spillane et le chanteur gallois avec sa *Y ma ho hydd.*

P.B. : Pourquoi es-tu allé chez les Verts ?

Je n'ai jamais été indifférent aux préoccupations de défense de la nature. Les Verts dits français sont une confédération. La confédération des Verts de Bretagne est à parité avec les autres confédérations. Ils peuvent se retirer de cette confédération quand ils le veulent.

P.B. : 1970-1990 : 20 ans que tu as investi dans la culture bretonne, comment juges-tu ces diverses décennies ?

Au début des années 70, la Bretagne était beaucoup plus différenciée de la France que maintenant. On remarque un affaiblissement de la pratique de la langue, des attitudes sociologiques, des votes, des mouvements d'idées qui sont différents.

La décennie 80 est marquée par une prise de conscience écologique, qui est un élément capital, plus forte en Bretagne qu'ailleurs. Pour les années 90, il faudra forcer le destin...

Interview de Hervé PERSON

SELAOUIT



« Ballade Irlandaise »

Ce mois-ci, Selaouit vous propose une ballade irlandaise avec plusieurs disques sortis depuis quelque temps déjà, mais que la richesse de l'actualité musicale en Bretagne nous a empêchés de vous présenter plus tôt.

Le mois prochain, retour en Bretagne avec Gwendal, Archetype et The New Dazont.

Et je profite de cette petite intro pour vaire une mise au point, pour répondre à certaines... critiques : il ne s'agit pas, dans Selaouit, de critique musicale mais bien de **promotion** d'une musique trop souvent oubliée quand elle n'est pas ouvertement méprisée, la musique bretonne (et celtique).

Cela ne veut pas dire que tout ce qui sort en Bretagne est d'égale qualité et d'ailleurs, vous l'avez peut-être remarqué, j'ai mes « chouchous ». Une petite confidence, pour terminer : quand je n'aime vraiment pas, mais vraiment pas, le « produit » je n'en parle pas... mais ne comptez pas sur moi pour vous donner des noms !

► **CLANNAD :** « Sirius » (RCA-PD 715 13 - Distribution Keltia Musique).

Sorti depuis plus de deux ans déjà, « Sirius » n'en reste pas moins la dernière création de Clannad, groupe phare en irlande (depuis, une compil reprenant leurs meilleurs titres, « Past Présent », a été publiée : j'y reviendrai).

J'ai déjà eu l'occasion de vous le dire (1) le groupe a sérieusement évolué depuis ses débuts, dans les années 70, quand il reprenait et arrangeait des thèmes traditionnels, y compris des « Breton dances ».

Avec « Sirius », Clannad confirme cette évolution. Le groupe nous sert désormais une musique résolument moderne, un rock un peu planant. « Sirius » c'est, toujours, une voix, très belle, celle de Maire Ni Bhroanain. C'est aussi une atmosphère, empreinte de « celtitude ». Car si le groupe s'est détourné du traditionnel, il n'en a pas pour autant oublié ses origines ô combien irlandaises.

« Sirius » vous fera passer un agréable moment avec, en prime, quelques temps forts.

► **ENYA :** « Water Mark » (WEA 243875.2).

Atmosphère, atmosphère, Maire Eithne Ni Bhroanain, alias Enya, a décidément une gueule d'atmosphère. Le disque qui marque son départ de Clannad, le disque avec lequel elle prend, seule, son envol, « Water Mark », c'est d'abord un climat, celtique bien entendu.

Envoûtante, éthérée, hypnotique, évaporée, planante, appelez-la comme vous voulez, avant toute chose la musique d'Enya est belle : elle vous prend et ne vous lâche plus, elle vous fait survoler, d'une aile légère, les contrées profondes de la verte Irlande (clic !).

Le public, d'ailleurs, a été vite séduit. « Orinoco Flow », l'un des titres forts du disque – avec « Cursum Perficio » – a fait un malheur en Grande-Bretagne, avant de devenir n° 1 au Top 50 hexagonal. J'ai déjà eu



l'occasion de vous en entretenir : si la présence d'un disque dans le Top n'est certainement pas une preuve de qualité – et c'est peu de le dire – elle n'est pas non plus une marque infamante. Et en l'occurrence, tant mieux si le talent d'Enya a bénéficié du Système...

N'hésitez donc plus : envoyez-vous en l'air avec Enya et son « Water Mark ». A noter, sur ce disque, la présence de Davy Spillane au uillean pipes.

► **DAVY SPILLANE BAND :** « Out of the air » (Tara CD 2017, distribution Keltia Musique).

Et c'est d'ailleurs de Davy Spillane que je vais vous parler maintenant. Avec lui, ça ne plane plus, ça déménage !

Davy Spillane est un maître incontesté du uillean pipes. Ancien meneur de Moving Hearts, excellent groupe irlandais dont l'existence fut malheureusement trop brève, il voyage désormais, lui aussi, en solitaire.

Voyages qui l'ontconduit, à plusieurs reprises, en Bretagne et notamment au Festival de Lorient, où son passage fut remarqué.

Blues, bluegrass, rock, jazz, ses influences sont multiples et parfaitement assimilées, mais sa musique, elle, est résolument et indubitablement irlandaise, à l'image de sa cornemuse qui s'impose magnifiquement.

Après un premier disque en solo, « Atlantic Bridge », Davy Spillane a formé un « band » pour sortir ce nouvel album, « Out of The Air », qui offre quelques belles reprises des (quatre) enregistrements des Moving Hearts (« The Storm », « River of Gems », etc.) et quelques belles surprises dont « Mystic Seacliffs » que Sten Charbonneau a (bien) choisi comme générique, pour son émission sur RBO. Davy Spillane ? Une valeur sûre !

► **THE POGUES :** « Peace and Love » (WEA 246 086 2).

Ici, non seulement ça déménage, mais encore ça décoiffe, ça déshabille...

La réputation des Pogues n'est plus à faire. Provocateurs en diable, ils en rajoutent sans cesse comme en témoigne la jaquette de leur dernière production, intitulée « Peace and Love », mot d'ordre « bab' » s'il en fut, et dédiée aux 95 morts sur le front du foot, à



Liverpool. Elle représente un boxeur en position de combat : « Peace est inscrit sur son poing droit, Love sur son poing gauche... »

Pour ma part, je ne peux m'empêcher de trouver sympathique un groupe dont l'ambition affichée est d'être « un crachat sur l'Angleterre de Thatcher ».

Musicalement, les Pogues tiennent beaucoup des Dubliners, auxquels ils s'identifient d'ailleurs volontiers, mais leur dernier disque, « Peace and Love » donc, va plus loin et explore d'autres territoires avec « Lorelei », « USA », « Tombstone » ou l'intro « Gridlock » qui n'est pas le titre le moins surprenant.

Personnellement, je garde une préférence pour les ballades irlando-éthyliques endiablées, que l'édenté Shane Mac Gowan chante (ou éructe ?) avec une efficacité redoutable...

► **THE CHIEFTAINS :** « A Chieftains Celebration » (RCA Victor RL 87858).

Retour à des eaux plus calmes et surtout... moins alcoolisées, avec les prolifiques Chieftains qui demeurent mon groupe irlandais préféré.

Je ne vous ferai pas l'affront de vous présenter les Chieftains dont je vous ai d'ailleurs parlé à plusieurs reprises (2).

« A Chieftains Celebration » est une sorte de résumé de toutes les expériences que le groupe, leader du tradtionnel irlandais, a pu mener au fil des ans et des enregistrements : emprunts à d'autres fonds traditionnels – cette fois-ci, la Galice – apports d'orchestres classiques – ici le String Orchestra – ou de musiciens ou chanteurs venus d'autres horizons musicaux, Van Morrisson par exemple.

Le final est superbe : il s'agit de la contribution des Chieftains à la « Millennium Celtic Suite », composée pour le 1.000e anniversaire de Dublin et formée de musiques de la plupart des pays celtiques. Contribution pour laquelle les Chieftains se sont fait aider de Bretons – Nolwenn Monjarret au chant, Bernard Pichard à la bombarde... – d'Ecossais ou de Galiciens – le fameux groupe Milladoiro.

Pierre MORVAN

(1) Peuple Breton de mars 86.
(2) Peuple Breton octobre 85, juillet-août 86, septembre 87.

● **SPECIAL COPINAGE :**

On nous annonce la création, en région briochine, d'une radio locale qui manifeste la volonté de réserver une part de ses émissions à la musique bretonne. C'est assez rare pour être signalé. L'association qui chapeaute le projet veut se constituer un fonds discographique. Les groupes ou artistes intéressés peuvent adresser leur production à Skalibur Association, 21 rue Mansard, 22360 Langueux.

Voile et laïcité

J'avoue que je suis très résersée à l'égard de l'article paru dans le PB/PV de mars sur la laïcité, signé par Hervé Person non sur les arguments développés (société multiculturelle, liberté d'expression) mais sur l'affaire des « foulards de Creil ». Bien que par ailleurs cela ne m'ait jamais choqué de voir des Musulmanes voilées et que cette histoire ait été montée en épingle par les médias officiels, cela m'a tout de même conduit à réfléchir sur la signification de ce foulard qui est, on le sait, le signe de la séparation de l'homme et de la femme et de l'infériorité de celle-ci. L'Islam a encore du mal à distinguer l'Église et l'État... De plus si je respecte les Musulmans, le Coran ne fait pas une obligation du port du voile.

A Nantes, l'UDB avait fait un communiqué condamnant le port du voile.

Mais je respecte l'expression libre... et ne vous tiendrai nullement rigueur de ne pas publier ma lettre, destinée uniquement à votre usage. Bien amicalement.

D.M. Nantes

Appel bancaire

Chers compatriotes,

Je viens d'apprendre la confirmation de l'accord gouvernement-Élysée sur l'appropriation de la Banque de Bretagne par la couverture du ministère des Finances : la Banque Nationale de Paris.

Cette opération a été effectuée depuis déjà le mois d'octobre, sans que le public n'ait été mis au courant. La proposition de mariage avec le Crédit Mutuel de Bretagne a bien été étudiée mais refusée par le gouvernement, sans que celui-ci ne juge nécessaire d'en donner ses raisons. Mais nous savons que le gouvernement juge les banques mutualistes trop puissantes en Bretagne et dangereuses pour son plan de développement européen, fixé on le sait vers l'Est de la France (et même de l'Europe).

Le gouvernement n'a plus laissé, ou plutôt imposé, à la Banque de Bretagne le choix entre la BNP et le Crédit Lyonnais. Nous savons qu'il a été décidé mais personne ne parle des 200 employés de la Banque de Bretagne menacés de retraite anticipée imposée ou de congés non payés obligatoires. (La BNP a les moyens de s'acheter une banque régionale mais pas d'en payer les employés !).

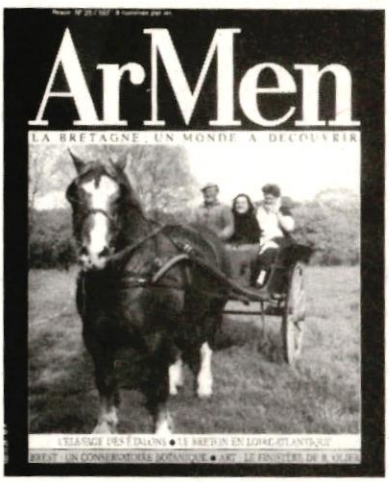
Mais bon, l'affaire est faite, sans que l'État ne demande l'avis des intéressés, mais sinon la France ne serait pas la France. Maintenant il est donc trop tard pour s'opposer à la mainmise de l'État sur nos capitaux. Par contre, je lance un appel à tous les titulaires d'un compte dans une banque nationalisée, et surtout la BNP, à retirer leurs fonds de ces banques et de les déposer dans une banque mutualiste, le Crédit Mutuel ou le Crédit Agricole, par exemple, et d'écrire au directeur de leur ancienne banque afin de leur expliquer les raisons de leur geste et de leur faire prendre conscience de la volonté du peuple breton de voir investir ses capitaux dans l'avenir de sa région et non à développer quelques marchés européens dont aucune retombée ne bénéficiera à la Bretagne.

Ne plions pas sous le joug de Paris, réagissons, sauvons l'avenir de notre région (...).

Vous trouverez mon chèque pour mon réabonnement à votre excellent journal. Bravo encore aux rédacteurs et diffuseurs du « Peuple Breton ».

Bonne chance de diffusion pour 1990.

Patrick DELORME



Stages de musique au Centre breton d'Art Populaire

Accordéon diatonique : 7-8 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h avec Mike James. Au programme : étude des répertoires anglais et breton.

28-29 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h avec Patrick Bardoul. Au programme : répertoire de Haute-Bretagne, jeu gallo traditionnel.

Treujenn-gaol : Dimanche 8 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h avec Éric Marchand.

Cornemuse : 5-6 mai, samedi, de 14 h à 18 h, et dimanche, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h avec Jakez Pincet.

Guitare : 5-6 mai, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h avec Soïg Siberil.

Écriture musicale : 19 et 20 mai avec Pierre-Yves Moign.

Les stages de danses traditionnelles et de kan ha diskan étant complets, il ne sera pris aucune autre inscription.

Renseignements et inscriptions : Centre Breton d'Art Populaire, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

1res Rencontres de musique et danse traditionnelles en Pays nantais (14 au 16 avril)

Depuis de nombreuses années, il existe sur Nantes et sa région plusieurs associations désireuses de promouvoir la musique et la danse traditionnelles. Chacune d'entre elles s'identifie par la spécificité de son répertoire, de ses ateliers de formations...

A l'initiative de quelques musiciens et danseurs, un appel a été lancé pour créer un projet annuel de qualité. Notre but est de faire découvrir la richesse et la diversité des musiques et danses traditionnelles de tous pays, par le biais de la formation (stage) et de manifestations publiques (concerts, bals, expos...).

Stage de musique et danse bretonnes :

- Harpe celtique : Catherine Letray ;
- Chant gallo : Gilbert Bourdin ;
- Violon : Christian Lemaître ;
- Veuze : Thierry Bertrand, Thierry Lahais ;
- Accordéon diatonique : Yann Fanch Perroches ;
- Danse : Ghislaine Fur, Erwan Tanguy, Michel Guillerme, Armelle Gouëdic.

(Accueil des stagiaires le vendredi 13 avril à partir de 17 h).

Tarifs : Frais pédagogiques, 450 F ; repas, hébergement, 450 F.

- Veillée avec film et scène ouverte le vendredi soir (réservée aux stagiaires) ;
- Audition-concert des stagiaires le lundi 16 vers 17 h.

Concert le samedi 14 avril avec :

Naoned : Spectacle chorégraphique sur la danse bretonne.

Écho des luths : Musique et chant de Haute-Bretagne.

A 21 h, Maison du Temps Libre, Parc de la Gournerie, Saint-Herblain.

Fest-noz le dimanche 15 avril avec :

Carré-Manchot, trio Couton-Lorre-Maisonneuve, musiciens du Pays nantais.

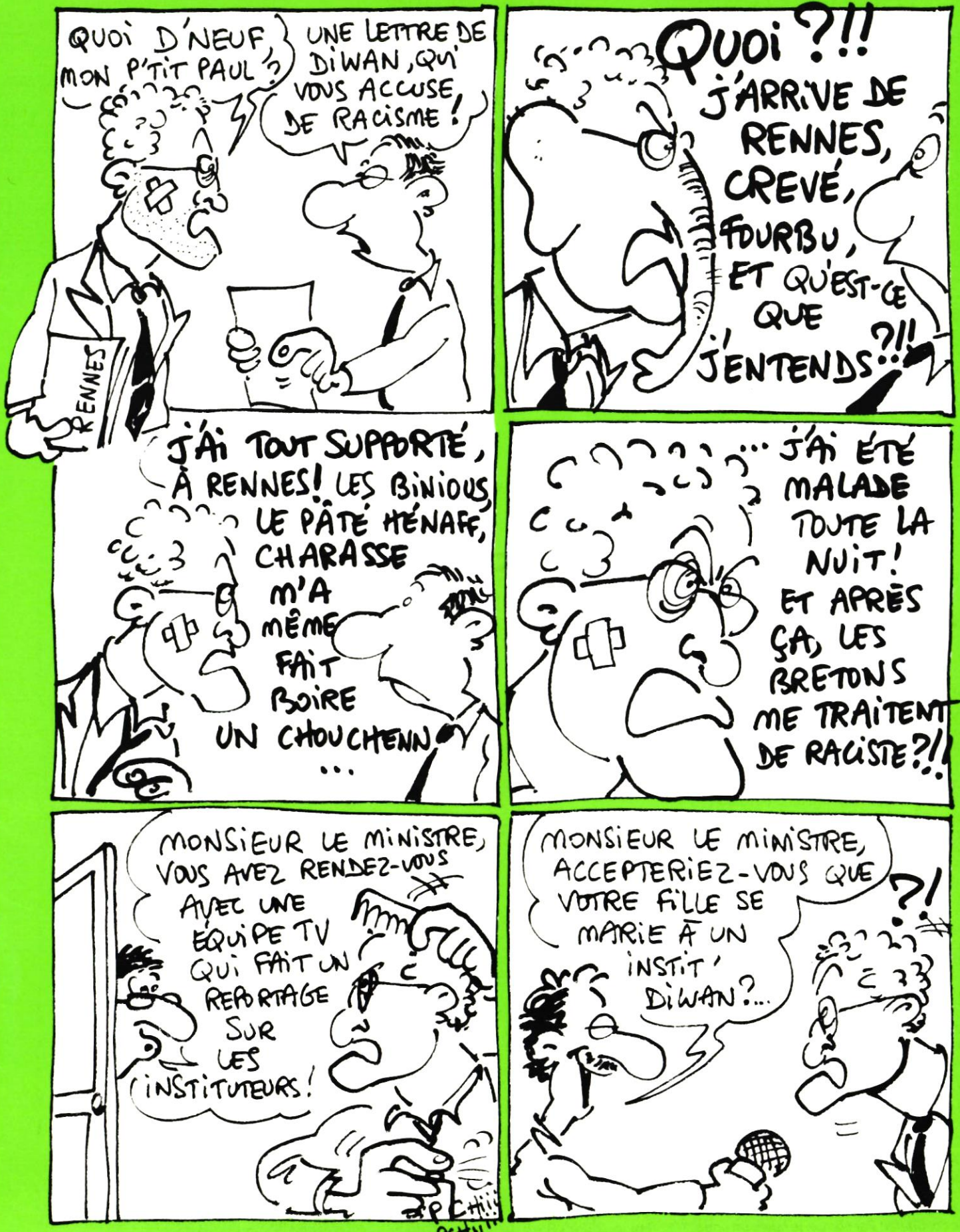
A 21 h, Maison du Temps Libre, Parc de la Gournerie, Saint-Herblain.

(Le concert et le fest-noz sont gratuits pour les stagiaires).

Expositions sur les instruments traditionnels bretons.

Inscriptions et renseignements : Rencontres de musique et danse traditionnelles en Pays nantais, 3 rue Harouys, 44000 Nantes, tél. 40.63.54.69 ou 40.35.77.83.

DIWAN


QUOI D'NEUF, MON P'TIT PAUL ?
UNE LETTRE DE DIWAN, QUI VOUS ACCUSE DE RACISME !
RENNES
QUOI ?!!
J'ARRIVE DE RENNES, CREVÉ, FOURBU, ET QU'EST-CE QUE J'ENTENDS ?!!
J'AI TOUT SUPPORTÉ, À RENNES ! LES BINIOUS, LE PÂTÉ HÉNAFF, CHARASSE M'A MÊME FAIT BOIRE UN CHOUCHENN ...
... J'AI ÉTÉ MALADE TOUTE LA NUIT ! ET APRÈS ÇA, LES BRETONS ME TRAITENT DE RACISTE ?!
MONSIEUR LE MINISTRE, VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC UNE ÉQUIPE TV QUI FAIT UN REPORTAGE SUR LES INSTITUTEURS !
PCHIII
MONSIEUR LE MINISTRE, ACCEPTERIEZ-VOUS QUE VOTRE FILLE SE MARIE À UN INSTIT' DIWAN ?...
?!

Ouest-France, le PS et la promotion des villes de « l'Ouest »

Pas de page Bretagne, ce vendredi 9 mars dans « Ouest-France », mais une page Région. De quelle région s'agit-il ? Le gros titre de l'article nous renseigne immédiatement : « Interview des maires de Caen, Nantes, Rennes ».

Ah oui, voici venir l'Ouest ! Il n'est pas surprenant qu'un journal fasse la promotion de la zone géographique correspondant à son implantation. Il est moins courant que ce genre de publicité prenne des aspects de croisade pour une société nouvelle, et trouve son écho dans le discours d'élus de villes importantes.

Mais que disent donc ces éminents responsables « ouestons » ?

« Les rivalités ville-campagne sont dépassées ». Tiens donc ! La même page contient un article, plus petit, sur les manifestations pour les arrêts de train de Redon... Il est vrai que lorsque la SNCF aura complètement vidé les campagnes et les petits bourgs, ces rivalités seront dépassées ! Il semble par contre que la rivalité ville-région administrative soit en plein essor.

Resserrer les liens entre ces trois villes ? Améliorer les liaisons routières et ferroviaires ? Vous n'y pensez pas ! Rennes et Nantes ne voient que vers Paris, on évoque une liaison Nantes-Bordeaux, mais surtout pas d'axe Caen-Rennes-Nantes. Une fois de plus, la route des estuaires reste dans l'oubliette, et les usagers de Rennes-Antrain en seront quittes pour affronter les dangers d'une route saturée et sous-équipée.

De même, si on évoque l'aéroport international, c'est pour mieux enterrer ce projet. Moins on en fait, plus on est tranquille.

« Pas de redécoupage régional ». On reconnaît bien qu'il y a des problèmes avec Le Mans, un manque d'unité, mais ce serait tellement compliqué de changer quoi que ce soit ! Encore beaucoup de paroles, mais pas de projet concret.

Où se trouve donc cette force dont parle l'article à propos de ces villes ? Il est évoqué un pôle universitaire européen, mais en même temps ces maires se prononcent pour le contrôle de l'université par l'État. La clarté du discours n'a d'égale que les brumes de l'Ouest !

Cet article nous apprend également que les régions n'ont que 20 ans d'âge. Extraordinaire ! Même l'Éducation nationale n'avait pas imaginé ce prétexte pour ôter de ses manuels toute histoire de Bretagne !

Évidemment, histoire et géographie sont mentionnés comme des obstacles à la nouvelle organisation de l'espace ouestien. Mais qui fait l'histoire ?, la géographie ? C'est vous, c'est nous, ce sont les habitants de ce pays ! Nous gênons, vous gênez, ils gênent !

Ces trois bons maires, de villes assez proches de la mer, pourraient peut-être lancer un nouveau nom « Côtes de l'Ouest » ? Mais, après le Nord, les points cardinaux n'ont pas tellement la cote ces temps-ci !

Alain Cedelle

Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le « *Peuple Breton* » n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.

Réservez votre samedi 16 juin 1990 !
9 h 30-18 h 30

COLLOQUE INTERNATIONAL

« BRETONS EN EUROPE, DEMAIN »

Des spécialistes, des hommes politiques, des dirigeants de régions d'Europe établissent le diagnostic de la Bretagne d'aujourd'hui. Atouts, handicap, inhibitions à l'heure de l'Europe, seront présentés par une quinzaine d'intervenants de renom. Chaque intervention sera suivie d'un échange avec l'auditoire. Une synthèse sera faite en fin de journée.

Centre international des congrès NEPTUNE

à Nantes, 16 juin 1990

Des journalistes européens, français, bretons sont attendus en nombre.

Le complot qui a précédé la nuit du 4 août 1789 (suppression de la province de Bretagne), les tractations. Le sens de la victoire du centralisme en France. Lisez au plus vite :

Loeiz Ar Beg

LES BRETONS ET LEURS LIBERTÉS

1789 et 1989

Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque)
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ J. Gros : « Le Trésor du breton parlé », 80 F.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à : PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex)